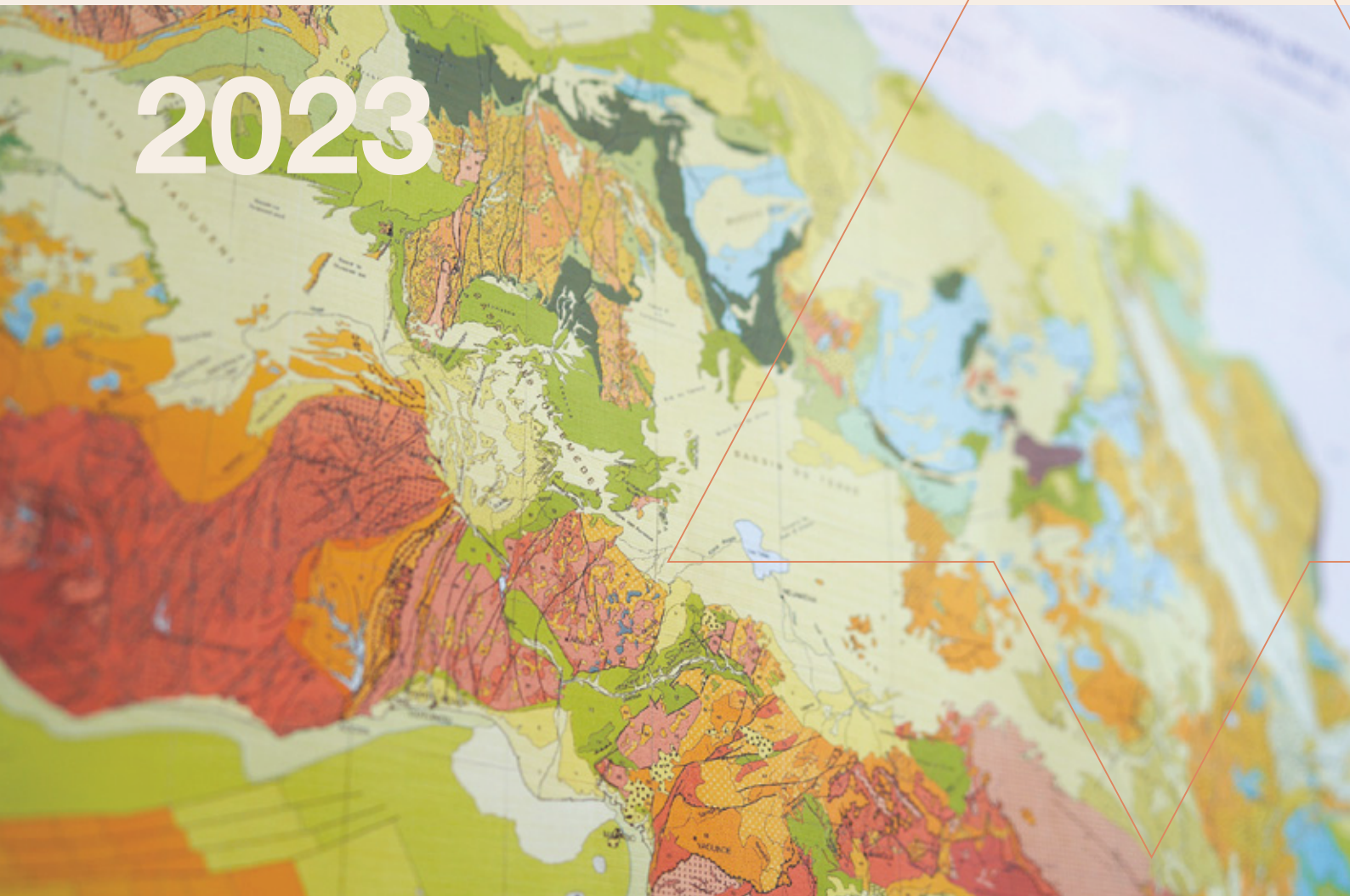


Déclaration de performance **extra-financière**

2023



Sommaire

Édito	5
Modèle d'affaires de Perenco France	6
Analyse des principaux risques extra-financiers	7
La démarche Développement durable	8
1. Répondre aux enjeux climatiques	10
1.1 Décarboner notre activité	11
1.2 Développer notre offre durable	16
1.3 Contribuer à la transition énergétique locale	17
2. Protéger nos effectifs et préserver la nature	18
2.1 Assurer la qualité et la sécurité de nos installations	19
2.2 Garantir la santé et sécurité des travailleurs	21
2.3 Minimiser les pressions sur la nature et la préserver	27
3. Promouvoir le développement des employés et des territoires	28
3.1 Proposer un cadre de travail stimulant et responsabilisant	29
3.2 Soutenir le développement local	32
4. Mettre en œuvre des pratiques durables	38
4.1 Intégrer le Développement durable dans notre gouvernance et nos processus	39
4.2 Garantir l'éthique et la transparence dans la conduite de nos affaires	40
4.3 Promouvoir le Développement durable au sein de notre chaîne d'approvisionnement	42
Annexes	44

Édito



L'activité de Perenco France se concentre sur la fourniture d'expertises aux différentes sociétés opératrices du groupe Perenco pour répondre à leurs besoins opérationnels sur site et en base, à leurs besoins d'études de développement et au soutien technique dont elles peuvent avoir besoin. C'est dans ce cadre que nous avons mis en place des indicateurs correspondants à nos quatre grandes thématiques.

Aujourd'hui, le niveau de détail des données collectées ainsi que les outils d'analyse nous permettent d'avoir une perception plus juste de nos externalités positives et négatives et nous offre une capacité de pilotage nouvelle.

Notre méthodologie s'est aussi affinée en cherchant davantage le conseil d'experts tout en l'adaptant à nos spécificités et en l'intégrant dans nos processus.

Un exemple de cette approche nouvelle est visible dans la gestion de la sécurité au travail. Intervenant dans une industrie à risques et impliqué dans un processus d'amélioration continue de la sécurité, nous avons fait appel à DSS+ pour nous aider à améliorer le niveau de conscience personnelle des risques de nos employés. Par une démarche positive que nous avons adapté à notre ADN, nous aspirons ainsi à améliorer la sécurité comportementale collective de notre personnel.

Nous souhaitons poursuivre cette démarche et nous ouvrir davantage aux coopérations avec d'autres entreprises, pour enrichir nos pratiques et avancer collectivement.

L'année 2023 a donc été celle de l'action après celle de la définition et c'est avec beaucoup de plaisir que j'ai pu animer personnellement différentes initiatives comme les comités de gestion des risques. C'est un plaisir particulier et substantiel de constater à quel point, par la contribution de chacun, l'entreprise s'approprie ces sujets qui sont aujourd'hui des moteurs vivants de notre activité.

Ce document met en évidence les principes éthiques qui nous guident dans nos relations avec nos salariés, clients, fournisseurs, partenaires et administrations publiques.

Notre périmètre d'activité évolue, tout comme notre niveau d'exigence ; les initiatives détaillées dans cette DPEF en donnent un aperçu.

Eric IWOCHEWITSCH
Directeur général France

C'est un plaisir particulier pour moi de présenter cette Déclaration de Performance Extra-Financière 2023.

En effet, dans la continuité du travail structurant effectué en 2022 et qui transparaît dans le rapport DPEF publié l'année dernière, l'année 2023 est celle de la consolidation de notre méthodologie, de nos données et de notre évaluation.

En 2022, nous avons profité de l'initiative du groupe Perenco pour décliner les 4 grands axes de sa politique RSE avec nos engagements et nos actions en matière de durabilité. Cette année, nous avons poursuivi et approfondi cette démarche en consolidant nos engagements à travers :

- 1 le renforcement de notre **impact positif**
- 2 la réduction de notre **empreinte environnementale**
- 3 l'intensification de nos **collaborations**

Modèle d'affaires de Perenco France

En tant que bureau d'études et d'expertise du groupe Perenco, Perenco France propose une gamme complète de services techniques aux autres sociétés du Groupe afin de répondre à leurs besoins exprimés dans les domaines tels que le forage, les opérations, les projets, la géoscience, les ressources humaines, le juridique ou encore l'informatique.

Perenco France offre un support technique sur mesure, allant de simples études à la réalisation de projets clés en main, en passant par l'ingénierie des solutions innovantes adaptées aux demandes spécifiques formulées par les sociétés du groupe Perenco. Ces sociétés conservent le contrôle des orientations stratégiques qui encadrent leurs projets et leur pilotage opérationnel.

De plus, Perenco France met à disposition du personnel hautement qualifié et expérimenté pour accompagner les sociétés du Groupe. Ce personnel peut être déployé sur site ou en base, soit sous forme d'expatriation à long terme, soit en rotation, afin de répondre efficacement à leurs besoins opérationnels.

RESSOURCES ET ATOUTS

DES SAVOIR-FAIRE À HAUTE VALEUR AJOUTÉE

Une expertise technique dans des domaines variés au service des opérations pétrolières des sociétés opératrices du groupe Perenco

DES FEMMES ET DES HOMMES ENGAGÉS

835 collaborateurs
Un sentiment d'appartenance traduit par une ancienneté moyenne de 8 années

DES VALEURS FORTES

Autour de l'éthique, la sécurité et le bien-être de ses collaborateurs

UNE PRÉSENCE GLOBALE

Un portefeuille de clients présents dans 17 pays et sur 4 continents
Des solutions adaptées à chacun de ses clients

MODÈLE D'AFFAIRES

Perenco France est une filiale du groupe Perenco : un groupe international et indépendant de premier plan dans le domaine des hydrocarbures liquides et gazeux. Le Groupe opère dans 14 pays producteurs au travers de filiales opératrices titulaires de permis, au niveau de la production et du démantèlement des installations.

Basé à Paris, Perenco France fait partie des pôles d'expertises au sein du Groupe qui viennent en support aux opérations et projets des filiales opératrices.

RÉPARTITION DU CHIFFRE D'AFFAIRES PAR MÉTIER PERENCO FRANCE

- Mise à disposition de ressources en rotation: 38%
- Études et supports aux projets des sociétés opérationnelles du Groupe: 27%
- Mise à disposition de ressources en expatriation: 35%

- Ingénierie projets: 19%
- Système d'information: 16%
- Études géosciences: 20%
- Supports de production: 25%
- Expertise forage: 20%

CRÉATION DE VALEUR

ÉCONOMIQUE ET FINANCIÈRE

252 Millions € de chiffre d'affaires
4,3 Millions € d'impôts et taxes
9 Millions € de résultat net
4 Millions € de participation salariale

ENVIRONNEMENTALE

- Compensation des émissions carbone des bureaux et déplacements des collaborateurs à 100 %
- Espaces parking équipés pour les recharges des véhicules électriques à 100 %
- Agrandissement des espaces réservés aux mobilités douces
- Accroissement des capacités de collecte des déchets

SOCIALE

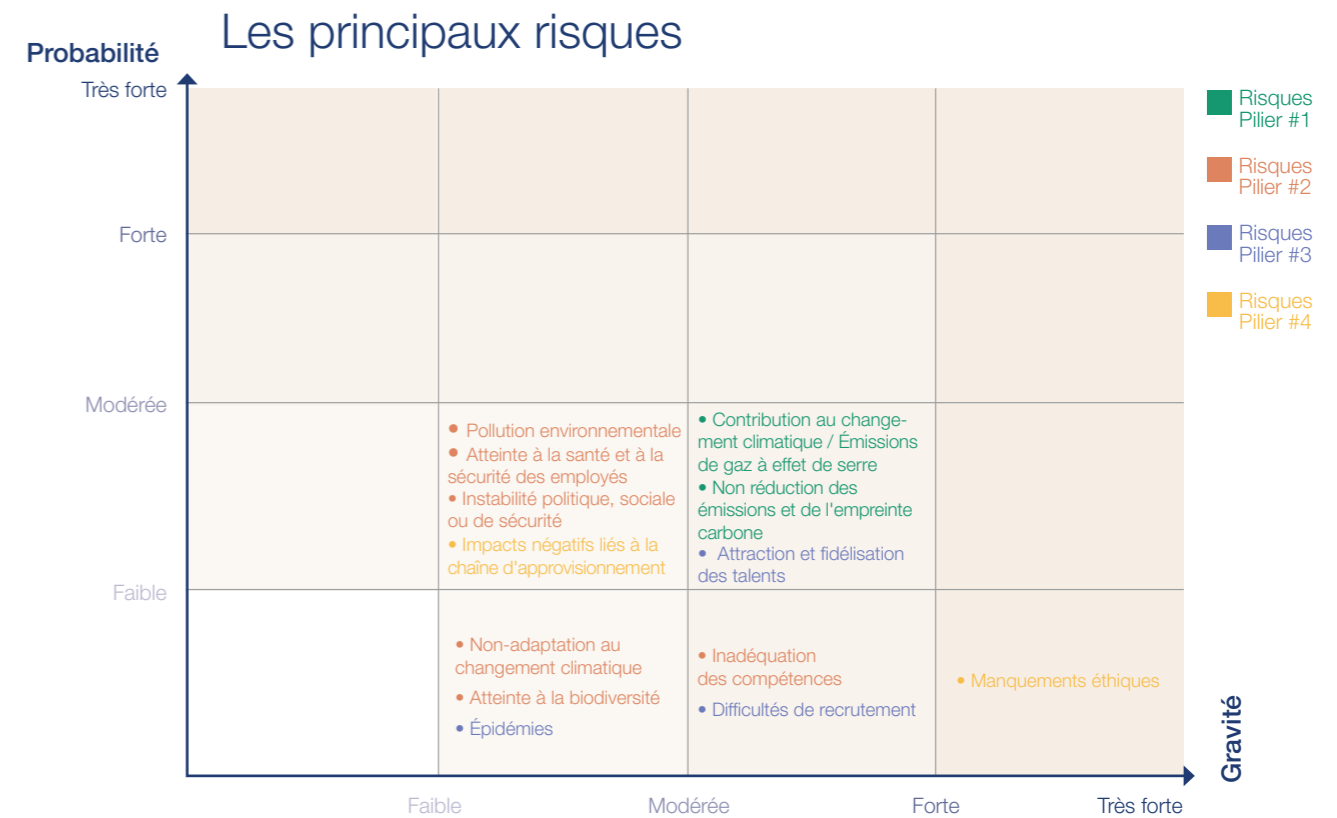
24,40 heures de formation en moyenne par salarié par an
2,52 de taux de fréquence des accidents du travail

SOCIÉTALE

Soutien au développement de laboratoires pour le dépistage de la Covid-19 et de la tuberculose

Analyse des principaux risques extra-financiers

Depuis 2022, Perenco France mène une analyse des risques extra-financiers. Cet exercice, faisant appel à une revue documentaire, un entretien de cadrage avec le Directeur général France et un benchmark sectoriel, permet de mieux cerner les risques environnementaux, sociaux et de gouvernance auquel le bureau d'études et d'expertise fait face, mais aussi de les hiérarchiser selon leur gravité et leur probabilité d'occurrence. Reconnaisant l'importance continue de cette démarche, la matrice est revue chaque année à l'occasion d'un exercice annuel du comité de Développement durable de Perenco France. En réévaluant régulièrement son approche, Perenco France renforce sa capacité à anticiper et à atténuer les menaces potentielles, tout en saisissant les opportunités qui se présentent et la prise de décision stratégique.



La gouvernance des risques

Un dispositif de gestion des risques est en place, impliquant l'ensemble des métiers et fonctions de l'organisation, de leur identification à leur contrôle.

Le schéma ci-dessous illustre la structure et l'évolution du dispositif de gestion des risques, mettant en évidence l'engagement continu de Perenco France à prévenir, évaluer et gérer les risques de manière proactive et stratégique (voir pilier 4 : S'appuyer sur une gouvernance robuste).



La démarche Développement durable

À travers son activité d'ingénierie et de recherche et développement au service des sociétés du groupe Perenco, Perenco France apporte sa contribution au déploiement de la stratégie de Développement durable du Groupe. Les salariés de Perenco France sont par ailleurs fortement sensibilisés à la prise en compte des préoccupations sociales et environnementales dans l'exercice de leurs fonctions.

Stratégie Développement durable Groupe

Le groupe Perenco s'est engagé, en 2022, dans un projet visant à renforcer sa stratégie en matière de Développement durable. Cette stratégie et son plan d'action associé ont été élaborés avec un cabinet spécialisé et ont été liés à des objectifs chiffrés et des indicateurs de suivi. Dans une démarche collaborative, experts et parties prenantes internes ont été associés à la phase de diagnostic, et une vingtaine d'opérationnels ont

été mobilisés dans le cadre d'ateliers sur le plan d'action. Le Comité de direction a été sollicité tout au long de la démarche, du diagnostic à la validation.

La stratégie du Groupe en matière de Développement durable s'articule autour de quatre piliers et fait appel pour son déploiement à la culture d'innovation de Perenco et à sa capacité à créer des partenariats à long terme.

1 RÉPONDRE AUX ENJEUX CLIMATIQUES

- Décarboner notre activité
- Développer notre offre durable
- Contribuer à la transition énergétique locale

2 PROTÉGER NOS EFFECTIFS ET PRÉSERVER LA NATURE

- Assurer la qualité et la sécurité de nos installations
- Garantir la santé et la sécurité des travailleurs
- Minimiser les pressions sur la nature et la restaurer

3 PROMOUVOIR LE DÉVELOPPEMENT DES EMPLOYÉS ET DES TERRITOIRES

- Proposer un cadre de travail stimulant et responsabilisant
- Soutenir le développement local

4 METTRE EN ŒUVRE DES PRATIQUES DURABLES

- Intégrer le Développement durable à notre gouvernance et nos processus
- Garantir l'éthique et la transparence dans la conduite de nos affaires
- Promouvoir le Développement durable au sein de notre chaîne d'approvisionnement

Sensibilisation aux enjeux de durabilité

L'adhésion des collaborateurs de Perenco France à la démarche Développement durable est un facteur essentiel de sa réussite, c'est pourquoi plusieurs outils complémentaires sont déployés pour favoriser leur sensibilisation :

- une introduction à la politique de Développement durable du Groupe lors de la journée d'intégration des nouveaux employés ;

- des séminaires pluriannuels ciblés, où la politique Développement durable est présentée aux collaborateurs occupant des postes de direction ;
- des formations et des informations sur les enjeux de durabilité pour tous les collaborateurs, y compris la diffusion de vidéos et la remise d'un livret dédié ;
- une communication via les outils intranet sur les différents projets de développement local.

Stratégie Développement durable France

GRUPE PERENCO : PILIERS DE LA STRATÉGIE	GRUPE PERENCO : ENGAGEMENTS DE LA STRATÉGIE	PERENCO FRANCE : DÉCLINAISON DES ENGAGEMENTS ET CONTRIBUTION	PERENCO FRANCE : RISQUES DÉVELOPPEMENT DURABLE ASSOCIÉS	PERENCO FRANCE : INDICATEURS DE RÉFÉRENCE
PILIER #1 RÉPONDRE AUX ENJEUX CLIMATIQUES	Décarboner notre activité	<ul style="list-style-type: none"> • Promotion de la mobilité douce pour les déplacements de nos collaborateurs • Compensation des vols internationaux • Développement de solutions business innovantes 	Contribution au changement climatique par les émissions liées aux déplacements et les émissions générées ou non évitées liées aux méthodologies et expertises utilisées par les collaborateurs	Émissions de CO ₂ liées au fonctionnement des bureaux
	Développer notre offre durable	Ingénierie de projets innovants étroitement liés à nos activités	Non réduction des émissions et de l'empreinte carbone	Étude de cas : démantèlement des plateformes
	Contribuer à la transition énergétique locale	Ingénierie pour des installations solaires locales des sociétés du Groupe		Contribution active de Perenco France à la réduction des émissions de CO ₂ liées à l'activité du groupe Perenco en développant des solutions innovantes, qui touchent directement aux appareils de production et à leur logistique
PILIER #2 PROTÉGER NOS EFFECTIFS ET PRÉSERVER LA NATURE	Assurer la qualité et la sécurité de nos installations	<ul style="list-style-type: none"> • Sensibilisation à l'environnement • Plan d'urgence déversement accidentel • Entraînements et exercices • Inspection des installations 	<ul style="list-style-type: none"> • Pollution environnementale par les rejets accidentels et indirectement par les méthodologies et expertises • Non-adaptation au changement climatique par l'inadéquation des installations et process • Inadéquation des compétences 	<ul style="list-style-type: none"> • Étude de cas : électrification de la ville de Moundou au Tchad • Effectif formé aux formations GESIP, BOSIET-HUET et aux certifications marines portant sur la sécurité des navires sur l'année • Existence d'un programme de sensibilisation et de formation en gestion d'un sinistre environnemental lors des missions sur site, et en gestion de crise
	Garantir la santé et la sécurité des travailleurs	<ul style="list-style-type: none"> • Mesures et réflexes sanitaires et de sécurité • Formation • Suivi médical 	<ul style="list-style-type: none"> • Atteinte à la santé et à la sécurité des employés • Instabilité politique, sociale ou de sécurité 	<ul style="list-style-type: none"> • Taux de fréquence des accidents du travail avec arrêt • Taux de gravité • Nombre de bilan complet auprès du CBSA (Centre Bilans Santé Assurance) par mois • Nombre de visites médicales par mois • Total d'heures de formation dispensées et part des formations certifiantes
	Minimiser les pressions sur la nature et la préserver	Projets de réhabilitation de la biodiversité aux côtés des sociétés du Groupe	Atteinte à la biodiversité par la pression indirecte sur les espaces naturels autour des sites	Étude de cas : soutien à une ONG locale chargée de la restauration d'un Parc national terrestre et marin
PILIER #3 PROMOUVOIR LE DÉVELOPPEMENT DES EMPLOYÉS ET DES TERRITOIRES	Proposer un cadre de travail stimulant et responsabilisant	<ul style="list-style-type: none"> • Mobilité interne • Qualité de vie au travail 	<ul style="list-style-type: none"> • Attraction et fidélisation des talents • Difficultés de recrutement par l'absence de filières de formation et la compétition de nouveaux secteurs 	<ul style="list-style-type: none"> • Effectifs • Taux de turnover • Nombre de mobilités géographiques • Nombre de collaborateurs ayant réalisé une mobilité fonctionnelle
	Soutenir le développement local	<ul style="list-style-type: none"> • Actions environnementales liées à nos opérations • Programmes d'autonomisation • Programmes renforçant la prise en charge des structures de santé locales • Dons et autres contributions aux associations 	Épidémies et maladies contagieuses	Actions de prévention des pandémies
PILIER #4 METTRE EN ŒUVRE DES PRATIQUES DURABLES	Intégrer le Développement durable à notre gouvernance et nos processus	<ul style="list-style-type: none"> • Formalisation de la gouvernance Développement durable Perenco France • Implémentation d'une roadmap Développement durable et reporting 		
	Garantir l'éthique et la transparence dans la conduite de nos affaires	<ul style="list-style-type: none"> • Déploiement de la charte éthique • Procédure 'Know Your Customer' • Audit de la chaîne d'approvisionnement 	Manquements éthiques par des faits de corruption, conflits d'intérêt	<ul style="list-style-type: none"> • Part des personnes formées ou sensibilisées à la charte éthique (population des nouveaux entrants) • Part des achats effectués en France
	Promouvoir le Développement durable au sein de notre chaîne d'approvisionnement	<ul style="list-style-type: none"> • Déploiement de la charte éthique chez les fournisseurs • Recours à des fournisseurs locaux • Respect des délais de paiement 	Impacts négatifs liés à la chaîne d'approvisionnement	Vérification de l'intégrité des fournisseurs à travers des outils et services conformément à la procédure "Know Your Customer"

Décarboner notre activité

Perenco France s'engage à réduire les émissions directes de gaz à effet de serre (GES) liées aux activités de bureau à Paris, ainsi qu'aux déplacements professionnels de ses collaborateurs. En tant que bureau d'études, Perenco France joue un rôle dans la réduction des émissions du groupe Perenco en procédant à une revue des processus et en identifiant des solutions innovantes.

Fonctionnement propre

En 2023, Perenco France a réalisé son Bilan Carbone conformément aux normes BEGES (Bilan d'émissions de Gaz à Effet de Serre) de l'ADEME (Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie) et à la norme ISO 14064. Ce bilan couvre les émissions des scopes 1, 2 et 3.

Le bilan carbone pour l'année de reporting 2023 a été établi en partenariat avec EcoAct et est disponible sur la plateforme de l'ADEME.

En 2022, les émissions de scope 3 ayant été partiellement couvertes¹, le total des émissions de GES de scope 1 et 2 du bureau d'études de Perenco France atteignait 102 tonnes de CO₂ équivalent contre 124 tonnes en 2023.

La variation entre les données 2022 et 2023 résulte en partie d'un changement dans la méthodologie de comptage, qui a été mis en œuvre à la suite de l'exercice du BEGES. Ce changement est dû à une révision ou à une amélioration des méthodes de collecte de données, à une mise à jour des normes de comptabilité, et à une meilleure compréhension des sources d'émissions et de leur impact.

En réalisant le BEGES, Perenco en France vise à améliorer la précision et la fiabilité de ses données d'émissions, ainsi qu'à se conformer aux meilleures pratiques en matière de comptabilité carbone.

SCOPE 3²

Le scope 3 intègre toutes les émissions indirectes qui résultent des activités d'une organisation mais qui ne sont pas générées par elle (émissions des fournisseurs, des clients, transport des employés, utilisation des produits etc.)

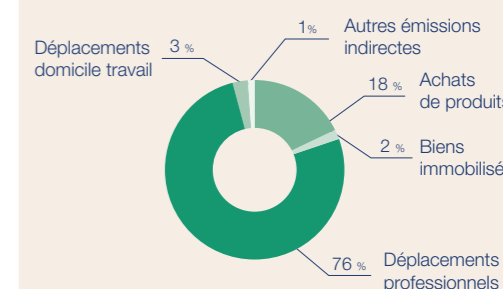


TOTAL DES ÉMISSIONS DE GES



En 2023, avec la couverture intégrale du scope 3, le bilan total revient à 10 997 tonnes de CO₂ équivalent³. 99 % des émissions de carbone de Perenco France sont attribuables au scope 3, et sont principalement générées par trois facteurs : les déplacements (y compris les déplacements professionnels et domicile-travail), les achats de produits et les immobilisations⁴.

ÉMISSIONS DE SCOPE 3 PERENCO FRANCE



Perenco France est conscient de ses émissions et prend l'engagement de les réduire et de compenser les émissions résiduelles lorsque cela est possible.

1

Répondre aux enjeux climatiques

¹En 2022, le scope 3 avait été couvert sur les émissions liées aux vols opérés avec la compagnie Air-France qui représente 95% du total des vols de Perenco France. Voir DPEF 2022.

²Incluant les émissions fugitives liées aux fluides frigorigènes (Hors Énergie)

³Il est à considérer que, selon la méthodologie employée pour le calcul du BEGES, le poste des déplacements représente un pourcentage d'incertitude de 43% soit environ 3,700 tonnes. Cela correspond aux gaz exclus du protocole de Kyoto et comprend les fuites, les émissions non énergétiques, les trainées de condensation des avions etc.

⁴Les immobilisations représentent les biens durables de Perenco France amortis sur leur durée d'utilisation (Définition car EcoAct 2024)

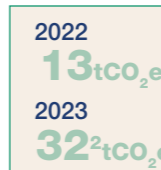
SCOPE 1

Le scope 1 correspond à la combustion du gaz utilisé pour le système de chauffage.



SCOPE 2

Le scope 2 est lié à la consommation d'électricité utilisée pour les autres usages (climatisation, éclairage, usages spécifiques, eau chaude, ventilation).



POLITIQUE & ACTIONS

Perenco France s'est fixé les objectifs suivants :

- 1 **Réduire de 40% les émissions liées à la consommation des bureaux d'ici 2030, par rapport à 2022.**
- 2 **Promouvoir la mobilité douce auprès de ses employés afin de réduire ses émissions domicile-travail.**
- 3 **Compenser les émissions liées aux déplacements professionnels de ses collaborateurs en établissant des partenariats locaux et nationaux s'inscrivant sur le long terme.**

◇ **Réduire la consommation énergétique des bureaux**

Perenco France va continuer à diminuer sa consommation énergétique en étant plus sobre collectivement, notamment en entreprenant des travaux d'isolation et en étudiant la possibilité de remplacer le chauffage au gaz par une pompe à chaleur.

En 2023, plusieurs scénarios de faisabilité et de coût ont été étudiés et une mise en place est prévue pour 2025.

◇ **Promouvoir la mobilité douce et les véhicules électriques**

En 2021, la zone réservée aux vélos a été agrandie et une cinquantaine de vélos peuvent maintenant être stationnés.

En 2022, 18 bornes de recharge rapide en libre service pour véhicules à deux et quatre roues ont été

installées dans les parkings des bureaux. 11 d'entre elles ont une capacité de 7KW et 7 de 22KW.

La mise en place d'un service d'entretien régulier des vélos sur place commencera en 2024. Cette mesure permettra d'encourager l'utilisation du vélo pour se rendre au bureau tout en contribuant à une meilleure sécurité des employés.

◇ **Compenser les déplacements professionnels des collaborateurs**

Perenco France a pris l'engagement de compenser les émissions de carbone liées aux déplacements professionnels de ses collaborateurs.

En 2023, le BEGES de Perenco France est de 10 873 tonnes de CO₂ équivalent pour le scope 3.

SUR LE TOTAL DU SCOPE 3

8 245 tCO₂e

ont été émises pour les déplacements professionnels des collaborateurs de Perenco France, incluant les modes de transport suivants : avion (99 %), train (<1%), véhicules opérés (<1%) et véhicules non-opérés (<1%).

Dans sa démarche de compensation des émissions liées aux déplacements professionnels de ses collaborateurs, Perenco France a investi dans un partenariat avec l'ONF (Office National des Forêts) afin de couvrir une partie de ses émissions dès 2023.

6 400 tCO₂e

seront compensées via deux projets financés pour un montant de 391 780€ TTC¹ :

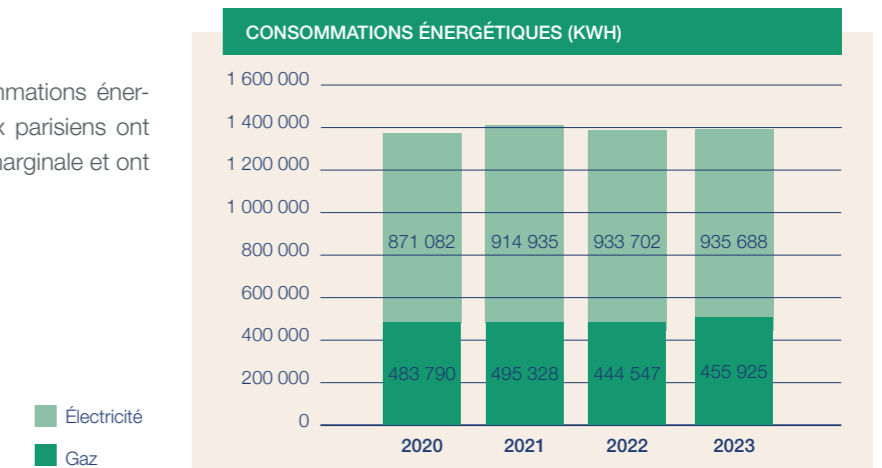
- Le reboisement de 25,80 hectares de forêt domaniale en Seine-Maritime
- Le reboisement de 14,20 hectares de forêt domaniale dans l'Aisne

Ces compensations permettront de couvrir 78 % des émissions liées aux déplacements professionnels des employés. Les 22 % restants seront compensés en 2024.

L'objectif de Perenco France est de s'engager dans des projets long-terme basés sur le territoire français afin de pouvoir garantir un impact local positif. En investissant dans des projets labellisés bas carbone, Perenco France s'assure une haute qualité et une réelle efficacité environnementale, permettant de compenser chaque année une partie de ses émissions de GES.

RÉSULTATS

En 2023, les consommations énergétiques des bureaux parisiens ont augmenté de façon marginale et ont été les suivantes :



Contribution à la réduction des émissions de CO₂ du Groupe Perenco

POLITIQUE

Au-delà des émissions propres à Perenco France et décrites au paragraphe précédent, les ingénieurs de Perenco France contribuent activement à la réduction des émissions de CO₂ liées à l'activité du Groupe (sur ses activités en propre et sa chaîne de valeur) en développant des solutions innovantes, qui touchent directement aux appareils de production et à leur logistique.

En 2022, les équipes techniques du bureau de Perenco France ont participé au développement et au suivi de la stratégie de réduction des émissions du groupe Perenco, notamment par la consolidation de ses données d'émissions, la création de rapports détaillés et la mise en place de contrôles qualité.

De plus, les équipes de Perenco France ont contribué à évaluer la trajectoire du groupe Perenco à horizon 2030, en veillant à ce que les objectifs fixés soient à la fois ambitieux et réalisables. En suivant et en évaluant les actions entreprises en 2023, elles ont cherché à identifier les opportunités d'amélioration continue et à garantir l'alignement avec les objectifs de réduction des émissions suivants à horizon 2030 :

- 1 **Réduire de 45 % les émissions de scope 1**
- 2 **Éliminer le torchage de routine**
- 3 **Atteindre une intensité méthane proche de zéro**

ACTIONS & RÉSULTATS

En 2023, les collaborateurs de Perenco France ont participé à la mise en place des projets de réductions d'émissions suivants :

Des projets industriels de réduction de torchage du gaz : ont été mis en œuvre au Gabon et au Tchad grâce à des techniques de compression, permettant au gaz redirigé d'entrer dans le réseau commercial pour être utilisé.

La fermeture volontaire de puits de pétrole : a été initiée au Cameroun, au Gabon et en RDC, ce qui a entraîné une diminution du brûlage de gaz à la torche.

Des unités de récupération des vapeurs (VRUS) : ont été installées au Brésil et au Royaume-Uni, afin de capter les rejets de méthane à très basse pression.

Des mesures de rationalisation et d'optimisation des exportations : ont été mises au point au Gabon et ont entraîné une diminution des émissions de méthane dans les terminaux.

Des projets d'efficacité énergétique à Trinité-et-Tobago : ont conduit à une réduction significative du niveau et de l'intensité des émissions.

Des pratiques d'injection et de stockage du gaz : ont été adoptées au Mexique comme alternative au brûlage à la torche, réduisant les émissions tout en optimisant l'utilisation des ressources.



Contribution de Perenco France à la décarbonation des activités du groupe Perenco



Actions climats 2023 : prévisions des émissions évitées en tonnes de CO₂

	Efficacité d'activation	Rationalisation des actifs	Service de base/Projet nouveau	Fermeture des puits à fort ratio gaz/pétrole	Efficacité des services	Injonctions et stockage de gaz	Vente de GNL et gaz	Unité de récupération de vapeurs	Réduction des émissions (autre VRU)	TOTAL
BRÉSIL									-86 140	-86 140
CAMEROUN				-320 616						-320 616
COLOMBIE			-8 352							-8 352
GABON		-86 140		-110 212			-160 308			-356 660
MEXIQUE						-70 135				-70 135
RDC				-94 181				-10 337		-104 518
TCHAD							-20 039			-20 039
T&T	-50 096									-50 096
ROYAUME-UNI					-601				-1 683	-2 284
TOTAL	-50 096	-86 140	-8 352	-525 009	-601	-70 135	-180 347	-10 337	-87 823	-1 018 839

Il est estimé que la réalisation de ces projets et leur mise en place en 2023 empêchera l'émission d'environ 1 000 000 de tonnes de CO₂ par an, dès 2024. Les exemples suivants viennent illustrer la contribution concrète de Perenco France à la décarbonation des activités du groupe Perenco dans différents pays.

INTITULÉ DU PROJET	DESCRIPTION	ÉMISSIONS ÉVITÉES DU PROJET
GÉNÉRATION D'ÉLECTRICITÉ À PARTIR DU GAZ DE PRODUCTION AU TCHAD	<p>En 2023, avec le support des équipes techniques de Perenco France, la société tchadienne du groupe Perenco a mené deux projets permettant l'électrification de la ville de Moundou grâce au gaz de production des champs opérés :</p> <ul style="list-style-type: none"> - L'installation et mise en route d'un groupe électrogène d'une puissance de 2 MW, - L'alimentation d'une turbine d'une puissance de 4 MW. 	<ul style="list-style-type: none"> • Ces projets permettent de valoriser le gaz de production. • L'électricité produite permet d'économiser du gazole qui aurait alimenté des groupes électrogènes. • La mise en place de ce projet a contribué à la réduction du torchage de l'équivalent de 20 039 tonnes de CO₂ par an.
CONVERSION DE GAZ SUR LE SITE DE BATANGA AU GABON	<p>En 2023, les départements projets et opérations de Perenco France ont soutenu la société Perenco Oil & Gas Gabon dans son projet d'usine de gaz de pétrole liquéfié (GPL) de Batanga. L'objectif est de produire 15 000 tonnes de GPL dans la nouvelle installation pour approvisionner le marché national gabonais.</p> <p>Ces 15 000 tonnes représentent environ 35 % de la demande nationale, ce qui permettra de réduire les importations de plus de 50 %.</p>	<p>La réalisation de ce projet permet de réduire les manœuvres et donc d'éviter l'émission de 86 140 tonnes de CO₂ par an.</p>
MISE EN PLACE D'UN TERMINAL OFFSHORE AU BRÉSIL	<p>Les départements marine et projets de Perenco France ont participé au développement d'un projet de conversion d'un tanker en terminal offshore pour le compte de la société brésilienne du groupe Perenco. Mis en place au large des plateformes opérées, ce projet évite ainsi d'envoyer la production à terre (80km) et permet les enlèvements sur place.</p> <p>Le département marine de Perenco France y a également développé un projet d'installation de flexible permettant la remontée d'un PLET¹ sans l'intervention de support plongeurs.</p>	<p>En cumulant les gains liés à la limitation de la mobilisation/démobilisation depuis l'Europe ou le golfe du Mexique et aux opérations, on peut estimer une réduction totale des émissions de 86 000 tonnes éq. CO₂ par an.</p>
CAPTAGE ET STOCKAGE DU CARBONE AU ROYAUME-UNI	<p>En 2023, le groupe Perenco a obtenu du gouvernement britannique trois licences de captage et de stockage du carbone dans la mer du Nord.</p> <p>Les équipes de Perenco France assistent l'unité de CSC sur la préparation et les travaux de reconditionnement des puits afin de les transformer en injecteur de CO₂, sur les études d'intégrité des puits des champs Leman, Amethyst et West Sole.</p>	<p>Les premiers essais devraient être conduits fin 2024 et il est estimé que deux projets de captage et de stockage du carbone proposés par le groupe Perenco (Poseidon-Leman et Orion) seront capables de stocker environ 1,2 gigatonne de CO₂, avec un taux d'injection annuel combiné maximal de 50 millions de tonnes par an, ce qui en fait l'un des plus grands portefeuilles d'injection de CSC au monde.</p>
CONVERSION D'UNE UNITÉ EN PLATEFORME DE COMPRESSION EN RDC	<p>La plateforme Magisius installée en 2023 permet l'optimisation de la production de gaz, la réduction de l'empreinte carbone et la valorisation du gaz offshore.</p> <p>Entre 2020 et 2022, le département projets de Perenco France a mobilisé une équipe pluridisciplinaire pour permettre à la société opératrice du Groupe en RDC de réaliser l'ingénierie et le suivi du projet de compression de gaz pour un total de 1,113 jours/homme.</p> <p>Magisius devrait jouer un rôle clef dans la formation et la mise à disposition de spécialistes locaux, disposant d'un savoir-faire pratique dans le domaine pétrogazier et la logistique qu'il implique.</p>	<p>L'installation de Magisius devrait permettre de réduire l'empreinte carbone du site grâce aux capacités de compression de gaz de l'installation, utiles pour réduire le brûlage à la torche du combustible. Près de 94 181 tonnes d'émissions de gaz à effet de serre seront ainsi évitées chaque année.</p>

¹PLET : Pipeline end termination

Développer notre offre durable

Perenco France joue un rôle essentiel en assistant les sociétés opératrices du groupe Perenco dans l'ingénierie de leurs projets grâce à un engagement continu en faveur de l'innovation.

POLITIQUE

Pour répondre aux demandes des sociétés du Groupe, les équipes techniques de Perenco France travaillent sur des solutions ad-hoc innovantes. Ces

inventions sont ensuite qualifiées, les méthodes sont - le cas échéant - brevetées et ces solutions peuvent ensuite être proposées à d'autres sociétés du groupe Perenco pour répondre à de nouvelles problématiques.

Contribuer à la transition énergétique locale

Perenco France s'aligne avec l'ambition du groupe Perenco d'accompagner la transition énergétique des pays dans lesquels celui-ci opère. Dans cette perspective, le Groupe s'engage à soutenir les États dans leur transition vers des sources d'énergie moins carbonées, offrant une alternative au gazole et au fuel et limitant la déforestation liée à l'utilisation du charbon et du bois. Parallèlement, Perenco France assiste le groupe Perenco qui investit dans des initiatives de puits de carbone.

POLITIQUE

Depuis le milieu des années 2000, le groupe Perenco déploie des mini-stations solaires sur ses sites terrestres et marins, y compris dans des zones éloignées qui ne sont pas desservies par le réseau électrique. Ces installations solaires locales permettent d'alimenter des systèmes de communication pour l'envoi de données

ou pour la gestion de petits procédés. Perenco France offre son support technique pour ces projets, fournissant expertise et assistance afin de garantir le bon fonctionnement des installations. Les ingénieurs de Perenco France soutiennent également d'autres projets menés par les sociétés du groupe Perenco, utilisant leur expérience et répliquant des projets d'approvisionnement d'énergie permettant le renforcement de la souveraineté énergétique des pays d'opérations du Groupe.

DIVERSIFIER NOS ACTIVITÉS EN EXPLOITANT NOS COMPÉTENCES INTERNES ET EN RESPECTANT NOTRE ENGAGEMENT ENVERS L'ENVIRONNEMENT : L'APPROCHE DÉMANTÈLEMENT DE PERENCO



France participe à la planification et à l'exécution du démantèlement de manière responsable, en accordant une attention particulière à la sécurité, à la préservation de la biodiversité et à la restauration des zones affectées.

La stratégie de démantèlement des installations pétrolières du groupe Perenco a subi une profonde mutation ces dernières années.

En plus de répondre à ses obligations légales et contractuelles, le groupe Perenco a pris la décision d'anticiper le démantèlement de ses installations redondantes ou inutilisées afin d'accélérer la décarbonation et la réduction des émissions de GES.

Avec le support du bureau d'études de Perenco France, la planification du démantèlement de ces installations a démarré durant l'année 2023.

Les premières études de faisabilité ayant validé le concept, le groupe Perenco a approuvé les différents projets liés au démantèlement de ces installations qui devraient avoir lieu durant la période 2024-2026.

Différents départements de Perenco France sont impliqués dans la réalisation de ce projet :

- Le département « decommissioning » soutient la mise en œuvre globale du projet et apporte son expertise aux sociétés opératrices du groupe Perenco concernées.

- Le département « forage et intervention puits » est impliqué dans la préparation et la revue des programmes d'abandon des puits concernés par ce projet.

- Le département « projets » assiste à la préparation des plans de démantèlement des différentes structures offshore concernées dans ce projet.

Cette première campagne de démantèlement dans la région d'Afrique centrale se déroulera dans trois pays : le Congo, le Gabon et la RDC.

Au total, ce sont neuf structures offshores, 17 puits anciennement producteurs qui seront démantelés durant cette campagne, représentant près de 5 200 tonnes d'acier.

Ce projet témoigne de la contribution de Perenco France à la remise en état des sites d'exploitation ainsi qu'à la décarbonation de l'industrie pétrolière.

Au sein de Perenco France, la responsabilité environnementale et sociale est une composante essentielle de toute activité industrielle.

Dans cette optique, les équipes participent au démantèlement des installations des sociétés opératrices du groupe Perenco.

Conscients de l'importance de minimiser l'empreinte écologique et de préserver les écosystèmes, Perenco

PARTICIPER À LA SOUVERAINÉTÉ ÉNERGÉTIQUE DU GABON : LE PROJET BATANGA



Ce projet inclut également à plus long terme la livraison de gaz vers la commune de Tchibanga pour alimenter une centrale électrique de 20 MW et une ligne à haute tension. À terme, cette centrale pourrait atteindre 100 MW avec l'interconnexion au réseau national, impactant directement 80 000 foyers et créant 500 emplois locaux. La date d'achèvement prévue est 2025.

L'équipe d'ingénieurs de Perenco France, forte de son expérience dans des projets au Cameroun, a participé à la conduite du projet à Batanga. Les études d'ingénierie et le suivi de fabrication ont été réalisés à Paris en collaboration avec les équipes de Perenco Gabon, garantissant ainsi le succès de l'installation de l'unité de traitement de gaz.

En 2023, le groupe Perenco a ouvert l'usine de gaz de pétrole liquéfié (GPL) de Batanga, une étape cruciale dans le développement gazier au Gabon. L'objectif est de produire 15 000 tonnes de GPL pour répondre à 35 % de la demande nationale, réduisant ainsi les importations de plus de 50 %.

ACTIONS & RÉSULTATS

Mise à jour sur la station solaire Tunisienne

En 2022, les équipes ingénieurs de Perenco France avaient participé à la mise en place d'une ferme solaire lancée par la société tunisienne du groupe Perenco. Face au succès du projet, la possibilité d'étendre cette ferme solaire à une puissance de 4MW supplémentaire a été examinée en 2023.

Assurer la qualité et la sécurité de nos installations

La qualité et la sécurité des installations sont cruciales pour le Groupe. Perenco France participe ainsi à la mise en place d'une politique active de prévention des risques et des sinistres environnementaux au niveau des sites opérationnels des sociétés du Groupe. Convaincu que la sécurisation des installations passe par la prudence des collaborateurs en mission, leur montée en compétences est priorisée, via la sensibilisation, la formation et des exercices pratiques adaptés aux rôles et responsabilités de chacun.

POLITIQUE

Un programme étoffé de sensibilisation et de formation permet au personnel de Perenco France de se préparer à la gestion efficace d'un éventuel sinistre environnemental lors des missions sur les sites des sociétés opérationnelles du Groupe.

Les équipes ont également accès à des entraînements et exercices réguliers de prévention de déversements accidentels. Par ailleurs, les collaborateurs de Perenco France participent aux travaux d'inspection des installations pour détecter d'éventuels dysfonctionnements.

ACTIONS

Sensibilisation environnementale

Les salariés de Perenco France sont sensibilisés à la préservation de l'environnement en amont de leur prise de fonction. Cette sensibilisation s'appuie sur deux étapes : la distribution d'un livret d'accueil et une formation de sensibilisation à l'environnement.

Dès la journée d'intégration qui se déroule dans les bureaux à Paris, tous les nouveaux collaborateurs se voient remettre un livret d'accueil. Celui-ci offre un aperçu des risques auxquels les salariés de Perenco France peuvent être confrontés dans le cadre des prestations de service qu'ils fournissent aux sociétés opérationnelles du Groupe. L'accent est mis sur l'empreinte que chacun peut avoir sur l'environnement ainsi que sur les règles en vigueur afin d'en limiter l'impact.

En outre, avant de pouvoir se rendre sur un site opérationnel, dans le cadre des prestations de services fournies par Perenco France, chaque salarié de Perenco France doit effectuer une formation portant sur les thématiques de Qualité, d'Hygiène, de Sécurité et d'Environnement (QHSE). La politique environnementale du Groupe y est présentée afin de mettre l'accent sur ses engagements en la matière. Cette politique doit permettre de sensibiliser les équipes à l'environnement et la sécurité tout en développant une culture commune.



2

Protéger nos effectifs et préserver la nature



Garantir la santé et sécurité des travailleurs

Dans la lignée des ambitions du Groupe, Perenco France prête une attention particulière à la santé et à la sécurité de ses salariés. Chacun de ses collaborateurs bénéficie d'un environnement de travail sécurisé et de formations adéquates, protégé contre les agressions, les menaces et les pressions externes.



Formations environnementales internes et externes

Les collaborateurs de Perenco France ont accès à une offre de formations internes et externes pour développer leurs connaissances en matière de protection et respect de l'environnement et afin de leur donner les clés pour réagir efficacement en cas d'accident ou de situation à risque environnemental, en particulier en cas de déversements accidentels d'hydrocarbures.

Deux formations sont ainsi proposées aux collaborateurs détachés dans les sociétés opérationnelles du Groupe :

	PERSONNEL CIBLE	CONTENU
FORMATION INTERNE CONSACRÉE À LA GESTION DE CRISE	Personnel d'encadrement des sites opérationnels (Chefs de site, Ingénieurs de production, Responsables maintenance, Responsables marine...)	Assurée par une équipe dédiée, cette formation présente plusieurs volets ayant pour objectif de tester le personnel dans des conditions réelles. En fonction de l'objectif pédagogique recherché, cette simulation est régulièrement poussée jusqu'à la gestion virtuelle d'une pollution accidentelle. Chaque salarié doit ainsi pouvoir mettre en place les éléments de lutte contre la pollution, tels que le plan d'urgence défini spécifiquement pour un site donné.
ORGANISATION MARITIME INTERNATIONALE DE NIVEAU 3 (OMI-3)	Personnel de direction des sociétés du Groupe et Responsables opérationnels.	Proposée dans plusieurs centres agréés, à Southampton (OSRL) ou à Brest (Le Cèdre), cette formation a pour but de fournir les outils permettant de lutter contre les risques de pollution.

Entraînements et exercices

Par ailleurs, sous la direction et la responsabilité de la filiale opérationnelle au sein de laquelle ils sont en mission, nos salariés détachés sur un site opérationnel participent à des entraînements et exercices :

- chaque semaine, ils prennent part à un exercice de sécurité, dont la thématique est choisie parmi les situations potentiellement les plus dangereuses définies par le plan d'urgence. Ils sont donc amenés à s'entraîner régulièrement à l'utilisation du matériel de dépollution et à en comprendre les spécificités ;
- chaque année, un exercice « de grande ampleur » est organisé avec pour objectif de tester leur réactivité face à un éventuel sinistre environnemental.

Inspection des installations

Afin d'inspecter les installations opérationnelles du groupe Perenco et signaler d'éventuels dysfonctionnements, de nombreux relais, locaux ou régionaux ainsi que différents fournisseurs ont été sélectionnés par les sociétés opératrices en charge de ces installations au sein du groupe Perenco. Ces contrôles permettent d'identifier les éventuelles opérations de réparation ou de remplacement de matériel à conduire.

RÉSULTATS

Les résultats des actions de formation Perenco France apparaissent page 26.

POLITIQUE

Nous avons mis en place une politique de santé, de prévention des risques et de responsabilité sociale à l'intention de nos collaborateurs.

Les objectifs principaux de cette politique sont les suivants :

- 1 Promouvoir les mesures et réflexes sanitaires et de sécurité
- 2 Former le personnel technique et administratif
- 3 Favoriser une condition physique optimale

Afin d'atteindre ces objectifs, la Direction générale de Perenco France travaille en étroite collaboration avec la Direction QHSE ainsi que la Direction des ressources humaines.

ACTIONS

Promouvoir les mesures et réflexes sanitaires et de sécurité

Journées d'intégration

Dès leur prise de poste au sein de Perenco France, les nouveaux arrivants participent à une journée d'intégration. Ils y découvrent les différents départements de l'entreprise et sont sensibilisés aux mesures de qualité, d'hygiène, de sécurité et d'environnement à respecter.

Formation QHSE

Avant de s'engager dans toute mission sur un site opérationnel d'une société du groupe Perenco, les membres du personnel en expatriation sont tenus de participer à une formation QHSE. Cette formation, impérative, est soumise à une évaluation qui se traduit par la délivrance d'une attestation. Elle englobe une présentation exhaustive des divers risques auxquels les collaborateurs pourraient être exposés au cours de leurs missions, quel que soit l'emplacement où ils se trouvent.



Cette sensibilisation est rendue possible grâce à des exemples concrets, étayés par des vidéos tournées sur les installations du Groupe. Pour chaque scénario à risque, les mesures de prévention, les mécanismes d'intervention en cas d'urgence et les divers équipements de protection sont détaillés de manière précise. Cette formation initiale est complétée par une formation ad-hoc dispensée par les sociétés opératrices du groupe Perenco dans lesquelles les collaborateurs sont détachés, traitant des risques spécifiques liés à l'environnement de travail.

Analyse des risques

Nous disposons d'une gamme d'outils performants d'analyse des risques, au service de notre stratégie d'évaluation, de contrôle et d'atténuation des dangers professionnels.

Dans cette optique, le Document Unique d'Evaluation des Risques Professionnels (DUERP) est régulièrement mis à jour, conformément à l'article R4121-1 du code du travail. Il décrit la stratégie de réduction des risques liés aux activités des collaborateurs de Perenco France lors de leurs missions et définit l'ensemble des solutions et mesures que nous adoptons pour les atténuer ou les éliminer.

Au quotidien, la prévention des risques est intégrée dans l'organisation des opérations selon les trois axes suivants :

1 Formation générale ou spécifique QHSE

2 Système de permis de travail qui fait fonction d'autorisation administrative pour l'exécution d'une tâche donnée

3 Analyse des risques opérationnels

Toutes les opérations nécessitant un permis de travail et impliquant du personnel en mission font systématiquement l'objet d'une analyse des risques. Cette analyse se déroule à différents niveaux de l'organisation et est systématiquement réalisée par un groupe représentatif des compétences nécessaires à une opération donnée.

Formez le personnel technique et administratif

Outre la formation QHSE, un parcours de formation axé sur la sécurité est mis en place pour chaque corps de métier.

Une attention toute particulière est portée au personnel expatrié amené à fournir ses services sur les sites d'exploration-production des différentes sociétés opérationnelles du Groupe. Celui-ci étant principalement composé de collaborateurs au profil technique, Perenco France propose un éventail de formations internes et externes adapté à leurs compétences spécifiques et aux équipements qu'ils sont amenés à manipuler.

Formations internes

Ces formations internes, via des échanges croisés de compétences, permettent à nos collaborateurs de s'informer des stratégies de résolutions de problèmes mises en œuvre par leurs pairs travaillant sur d'autres sites des sociétés du groupe Perenco.

En outre, Perenco France développe depuis plusieurs années une formation interne permettant de prévenir et d'accompagner les collaborateurs dans la gestion d'une situation de crise. Cette formation permet, via des sessions réunissant une dizaine de collaborateurs, de se confronter virtuellement à une situation d'accident. L'objectif est d'apprendre des méthodes permettant d'anticiper ces incidents et de développer les réflexes utiles en situation d'urgence.

Enfin, via une plateforme de e-learning en place depuis 2020, le personnel peut disposer, où qu'il se trouve, de plusieurs modules de formation, de chasse aux risques ainsi que de retours d'expérience. À la fin de l'année 2023, 25 modules de formation étaient disponibles sur la plateforme e-learning, et près de 75 % des collaborateurs avaient suivi au moins un module.



Formations externes

Ces formations s'inscrivent dans une démarche d'amélioration continue de la performance et de la sensibilisation aux dispositifs de sécurité sur les sites de production.

LA BARGE DE FORMATION PERENCO

En septembre 2022, le groupe Perenco a lancé un projet unique de centre de formation organisé autour d'une barge de travail pouvant se déplacer dans différents pays.

Baptisée en hommage à Jean-Robert Ippet-Letembet, ancien Directeur général adjoint de la société du Groupe opérant au Congo, cette initiative témoigne de notre engagement envers le renforcement des compétences des équipes et le maintien des normes de sécurité les plus strictes.

En 2022, la barge de formation, mobile, parcourt le Cameroun, le Gabon, le Congo et la RDC, offrant une variété de modules QHSE : la production, la mécanique, l'électricité, l'instrumentation et l'exploitation des puits.

Les employés et sous-traitants du groupe Perenco bénéficient d'une formation pratique, théorique et adaptée à leurs besoins spécifiques, les préparant ainsi à faire face à divers scénarios sur les sites opérationnels.

En 2023, le groupe Perenco a élargi la portée de la barge de formation pour inclure le personnel du Tchad, permettant de former un total de 1 753 employés provenant des cinq pays d'Afrique centrale dans lesquels opèrent les sociétés du Groupe.

Le taux de participation de 100%, a démontré l'engagement des équipes envers le développement professionnel et la sécurité.

Dans le cadre de ce projet, le Groupe a sollicité Perenco France pour apporter son soutien à la création continue de contenus pédagogiques, l'animation par du personnel expérimenté ainsi que pour la gestion globale de la logistique du centre, en collaboration avec les départements des ressources humaines de chaque société du Groupe concernée.

LA FORMATION DSS+

En 2022, le groupe Perenco a lancé l'initiative « Travailler en toute sécurité » en collaboration avec DSS+, une société de conseil spécialisée dans les services de sécurité et d'excellence opérationnelle pour l'industrie.

L'objectif de cette initiative est d'aider le groupe Perenco à atteindre l'objectif « zéro blessure grave ou décès » en renforçant la sensibilisation à la sécurité et l'engagement de la Direction envers les travailleurs sur site.

En 2023, l'initiative a été déployée dans quatre sociétés opératrices (Cameroun, Congo, Gabon et RDC) et 1 450 managers, superviseurs et chefs d'équipe ont commencé la formation, encadrés par les partenaires DSS+ et l'équipe QHSE Groupe.

Ce projet a été réalisé en collaboration avec les ressources de Perenco France, qui ont contribué à l'élaboration des modules de formation et à leur diffusion.

Le partenariat du groupe Perenco avec DSS+ (voir encadré page 26) a permis la formation en interne de 305 employés de Perenco France sur des thèmes de sécurité.

Une compréhension approfondie des installations de l'industrie pétrolière est essentielle. C'est pourquoi Perenco France opte pour la formation de ses collaborateurs directement chez ses fournisseurs, afin de les familiariser avec les équipements et les technologies utilisés.

Cette approche garantit une expertise plus adaptée, qualitative et efficace. En outre, la relation de confiance établie entre les collaborateurs et les fournisseurs facilite les échanges, améliore les méthodes opérationnelles et contribue à une meilleure prévention des risques. Perenco France met en place un suivi individuel des employés en ce qui concerne les certifications obligatoires, tout en veillant à leur validité. Celles-ci sont régulièrement renouvelées afin de se conformer aux réglementations des pays d'intervention.

Les collaborateurs de Perenco France ont également l'opportunité de participer à des sessions de développement de compétences dispensées par des acteurs majeurs du secteur pétrolier, tels que Schlumberger - Sand Control (Pau, France) ou Halliburton - Completion Tools (Houston, USA). Ces formations spécialisées permettent aux collaborateurs d'approfondir leurs connaissances et compétences dans des domaines spécifiques liés aux techniques de contrôle du sable et à la complétion des puits, tout en bénéficiant de l'expertise des leaders du secteur.

Favoriser une condition physique optimale

Visites médicales

À ce titre, le service des ressources humaines tient à jour les certificats médicaux pour l'ensemble du personnel, tous métiers confondus. Les équipes techniques de Perenco France basées à Paris et mobilisées dans les sociétés opératrices du Groupe sont davantage exposées aux risques opérationnels. Elles sont donc suivies médicalement à des fréquences plus importantes afin de garantir une condition physique optimale.

Perenco France a travaillé à l'optimisation du contenu de ces visites médicales, afin de respecter les exigences réglementaires françaises et celles des pays dans lesquels son personnel est mobilisé. Le processus mis en place commence par un bilan complet auprès du CBSA (Centre Bilans Santé Assurance), un centre médical dédié aux affaires internationales, et se poursuit par une visite médicale du travail.

Renouvelable tous les ans, ce bilan auprès du CBSA regroupe, pour chaque salarié, différents examens, comme un électrocardiogramme (ECG), une radiographie des poumons ou un audiogramme, notamment pour les aptitudes offshore, expatriation et le bilan médical Oil & Gas United Kingdom (OGUK).

Une visite médicale du travail fait suite à ce bilan. Elle est l'occasion pour le médecin du travail de rappeler au collaborateur les risques auxquels il peut être confronté dans le cadre de ses déplacements (risques chimiques, malaria, etc.). Une aptitude d'1, 2, 3, 4 ou 5 ans est alors délivrée par le personnel médical, à son appréciation

En 2023, afin de limiter les déplacements des salariés, Perenco France a étendu sa collaboration avec le CBSA sur plusieurs villes de France, notamment à Bordeaux, Lyon, Marseille, Paris, Pau et Toulouse. De plus, Perenco France tente de combiner lorsque cela est possible, ces rendez-vous avec la visite réglementaire de médecine du travail, offrant ainsi une solution pratique et efficace pour ses employés.

527 BILANS SANTÉ RÉALISÉS AU CBSA EN 2023

492 VISITES MÉDICALES DU TRAVAIL EN 2023

Sensibilisation et dépistage

Afin de sensibiliser le personnel Perenco France sur la thématique du cancer du sein, un événement de sensibilisation annuel a été mis en place. Promouvoir Octobre Rose est une démarche importante pour rassembler les employés autour de l'importance de la santé et encourager la prévention du cancer du sein.

CAMPAGNE DE SENSIBILISATION OCTOBRE ROSE



Le cancer du sein constitue la forme de cancer la plus courante en France et la principale cause de mortalité liée au cancer chez la femme. Souhaitant contribuer aux efforts de prévention de cette maladie, Perenco France a convié en 2023, 52 collaboratrices

à échanger sur le sujet autour d'un petit-déjeuner, au cours duquel ont été diffusés un clip d'information et une brochure insistant sur l'importance du dépistage.



• **d'assurer un suivi médical à distance**, en cas de maladie ou d'accident d'un collaborateur, ainsi que ses ayants-droits, via la mise en contact de ce collaborateur, du médecin assurant son suivi localement et d'un médecin coordinateur ;

• **d'organiser des rapatriements sanitaires**, en cas de besoin, par vol commercial avec assistance ou médicalisé ;

• **de connaître en temps réel le contexte sécuritaire** des pays dans lesquels les collaborateurs sont envoyés (dont ceux dans lesquels Perenco France n'est pas implanté).

Couverture médicale et assistance sanitaire

Les collaborateurs de Perenco France basés à Paris bénéficient d'une couverture complémentaire privée tandis que les collaborateurs en mission sont couverts intégralement par une assurance privée. Ces dispositifs bénéficient également à leurs ayants-droits.

En outre, un contrat lie Perenco France à la société International SOS, permettant :

ÉVALUATION DES RISQUES CHIMIQUES



En 2023, Perenco France a réalisé une évaluation précise des risques chimiques décrits dans le Document Unique d'Évaluation des Risques professionnels (DUER). Le bureau a travaillé sur la centralisation des données via l'outil Seirich, téléchargeant près de 500 données de sécurité, soit la majorité des produits chimiques utilisés par les salariés de Perenco France. La base de données préparée a été transmise au service de Médecine du Travail à Paris.

Cet exercice a apporté plusieurs avantages significatifs :

- **Une meilleure gestion des risques** par une vue d'ensemble sur les produits chimiques utilisés au sein de l'activité.
- **Une facilitation du suivi**, l'outil permettant de suivre plus facilement les informations relatives aux produits chimiques, y compris les fiches de données de sécurité (FDS), les mesures de prévention, les équipements de protection individuelle (EPI), etc.
- **Une simplification des procédures** par la centralisation des données.
- **Une amélioration de la conformité réglementaire** : en transmettant la base de données préparée au service de Médecine du Travail, Perenco France s'assure de respecter ses obligations en matière de santé et de sécurité au travail.
- **La protection de la santé des employés** : en prenant des mesures pour mieux comprendre et gérer les risques chimiques, Perenco France contribue à protéger la santé et le bien-être de ses employés.

La finalisation du projet de compilation des données est prévue fin 2024, et fin 2023 près de 50% des fiches disponibles ont déjà été saisies.

RÉSULTATS

Les taux de fréquence et de gravité des accidents de travail ont tous connu une baisse en 2021, suite à une année 2020 fortement impactée par la pandémie

COVID-19. 2022 a connu un nombre plus important d'accidents mais de moindre gravité. En 2023, la fréquence des accidents ainsi que le taux de gravité ont augmenté en lien avec l'augmentation de l'activité.

TAUX DE FRÉQUENCE ET DE GRAVITÉ DES ACCIDENTS DU TRAVAIL

	2020	2021	2022	2023
Taux de fréquence	2,04	0,67	1,33	2,52
Taux de gravité	0,31	0,09	0,04	0,17



Minimiser les pressions sur la nature et la préserver

En tant qu'acteur opérant dans plusieurs pays riches en biodiversité, la protection et la restauration de la biodiversité figurent parmi les préoccupations du groupe Perenco. C'est dans ce contexte que Perenco France apporte son assistance aux sociétés du Groupe, notamment dans des politiques de soutien de certains projets de préservation de la biodiversité, ainsi que dans un accompagnement à plus long terme.

LA FORMATION CHEZ PERENCO FRANCE

En 2023, sur tout l'effectif de Perenco France, 596 salariés ont été formés pour un total de 883 formations. Parmi celles-ci, 226 étaient certifiantes.

- 7,23 % de la masse salariale consacrée à la formation
- 8 contrats de formation en alternance

596
salariés formés

883
formations dispensées

226
formations certifiantes

Nombre de formation de sécurité en externe

En 2023, une partie des effectifs de Perenco France nécessitant des formations spécifiques en matière de sécurité a suivi les formations externes suivantes :

28 EMPLOYÉS FORMÉS BOISETHUET (SURVIE EN MER ET HÉLICOPTÈRE), CONTRE 22 EN 2022

18 EMPLOYÉS FORMÉS AUX CERTIFICATIONS MARINES, CONTRE 22 EN 2022

25 EMPLOYÉS FORMÉS AU INTEGRITY IN WELL CONTROL TRAINING¹, CONTRE 29 EN 2022

POLITIQUE

À la demande des sociétés du Groupe, Perenco France soutient des projets de restauration de certains espaces naturels à proximité des zones d'opération

du Groupe. Ces projets sont identifiés sur la base de visites de terrain et font l'objet d'un suivi rapproché afin d'établir une relation de confiance avec les bénéficiaires et les administrations.

ACTIONS & RÉSULTATS

Depuis 2022, Perenco France apporte son soutien technique à une ONG située en Afrique centrale, chargée de la restauration d'un parc national terrestre et marin. Cette année-là, l'ONG avait été soutenue dans la réhabilitation de puits d'eau, la protection marine, la réduction du braconnage et la préservation des espèces (voir DPEF 2022).

En 2023, toujours en lien avec une société opératrice du Groupe, le bureau d'études de Paris a continué son engagement auprès de cette même association, notamment via :

- **La protection marine** : livraison et mise en route du navire sélectionné en 2022.
- **Les voies d'accès** : remise en état des bacs permettant le passage des rivières par les véhicules des éco-gardes et des agents du parc.
- **L'accès à l'eau potable** : poursuite de la participation à la remise en service d'anciens puits de forage d'eau afin d'assurer l'accès à l'eau potable dans les zones concernées.

En 2024 Perenco France s'est engagé à soutenir l'ONG sur deux autres thématiques : la protection des écosystèmes et le développement communautaire et local. Ces projets viseront à accompagner les populations en améliorant la qualité de vie et en favorisant le développement d'activités génératrices de revenus dans les communautés concernées.



PERSPECTIVES

Les modules QHSE seront intégrés par ailleurs à l'outil PeTra, plateforme interne de formation dédiée du groupe Perenco.



¹ Dispensé par l'International Well Control Forum, ce module de formation est axé sur la sécurité des opérations tout au long de la durée de vie des puits

Proposer un cadre de travail stimulant et responsabilisant

Perenco France est convaincu que la mobilité, la diversité et la Qualité de Vie au Travail (QVT) sont des éléments clés pour mobiliser et fidéliser ses collaborateurs. La diversité des sites opérationnels du groupe Perenco offre de nombreuses opportunités de mobilité, tandis que l'étendue des expertises crée un environnement propice au développement professionnel. Notre organisation est construite sur le principe fondamental de non-discrimination, garantissant ainsi un traitement équitable pour tous les employés. Enfin, la QVT est pour Perenco France un formidable levier d'attractivité et de performance.

Mobilité

POLITIQUE & ACTIONS

Suivie et encadrée par le département des ressources humaines, la mobilité est un enjeu majeur pour Perenco France. À la fois géographique et fonctionnelle, du fait de la diversité des environnements de travail et de l'implantation géographique du groupe Perenco, la mobilité des collaborateurs joue un rôle essentiel dans leur parcours professionnel.

Les collaborateurs opérant lors de missions ou détachements sur quatre continents, dans 14 pays, et sur des sites onshore et offshore, sont confrontés à des environnements professionnels culturellement diversifiés.

Cette mobilité à l'international stimule leurs capacités d'adaptation et leur ouverture d'esprit, deux valeurs fondamentales de Perenco France. Elle participe à leur montée en expertise, à l'enrichissement de leurs compétences individuelles et au développement de leur potentiel.

RÉSULTATS

En 2023, la mobilité géographique, qui englobe les mobilités internationales et entre différents sites

d'un même pays a concerné 25% des effectifs, soit 206 mouvements au total.

La mobilité fonctionnelle a concerné 48 collaborateurs en 2023, 44 en 2022 et 61 en 2021.

NOMBRE DE COLLABORATEURS AYANT BÉNÉFICIÉ DE LA MOBILITÉ GÉOGRAPHIQUE

EN PROVENANCE DE	À DESTINATION DE										TOTAL GÉNÉRAL	
	Afrique		Amériques		Asie		Bassin méditerranéen		Europe		2022	2023
	2022	2023	2022	2023	2022	2023	2022	2023	2022	2023	2022	2023
Afrique	83	67	14	7	1	3	3	1	13	18	114	96
Amériques	7	6	2	0	1	0	0	1	2	3	12	10
Asie	1	2	0	0	0	0	0	0	3	2	4	4
Bassin méditerranéen	2	3	0	1	0	0	0	0	0	2	2	6
Europe	66	71	6	3	1	0	0	1	7	15	80	90
TOTAL	159	149	22	11	3	3	3	3	25	40	212	206

3

Promouvoir le développement des employés et des territoires



RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE DES COLLABORATEURS PERENCO FRANCE

	Total 2020	Total 2021	Total 2022	Total 2023
Afrique	416	428	455	474
Amériques	46	41	51	50
Asie	10	8	8	7
Bassin méditerranéen	12	10	12	8
Europe	50	50	37	44
France	198	210	212	222
Multi-sites	14	11	14	30
TOTAL	746	748	789	835

Diversité

ACTIONS ET RÉSULTATS

Perenco France est convaincu du facteur de réussite que représente la diversité dans ses effectifs.

Les recrutements respectent les principes de non-discrimination et se font strictement sur la base des compétences et de l'employabilité des candidats.

▷ Pérenniser l'emploi et favoriser le recrutement des jeunes

En 2023, près de 90% des collaborateurs nouvellement embauchés l'ont été en CDI. Parmi eux, près de 30% étaient âgés de moins de 30 ans.

RÉPARTITION DES COLLABORATEURS PERENCO FRANCE PAR NATIONALITÉ

	Total 2020	Total 2021	Total 2022	Total 2023
Afrique et bassin méditerranéen	16	14	14	24
Amériques	15	14	13	17
Asie	0	0	3	2
Europe	18	17	19	15
France	697	703	740	777
TOTAL	746	748	789	835

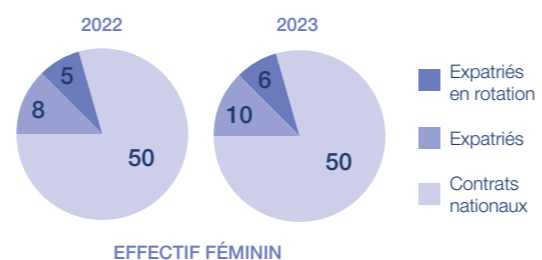
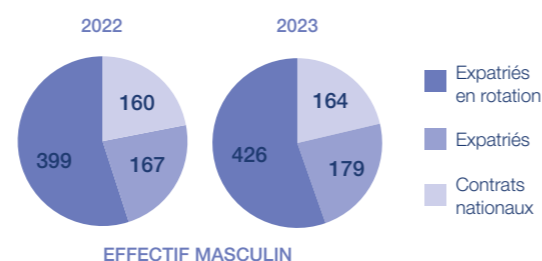
D'autre part, Perenco France a recours depuis 2014 au Volontariat International en Entreprise (VIE) qui permet à de jeunes diplômés, âgés de 18 à 28 ans, de nationalité française ou ressortissants d'un pays de l'Espace Economique Européen, de s'engager dans une expérience professionnelle à l'international pour une durée maximale de 24 mois. Ce dispositif a déjà permis à 30 jeunes diplômés de réaliser une mission à l'étranger, dont 42% ont ensuite été recrutés en CDI.

▷ Internationalisation des équipes

Reflétant la diversité du Groupe international auquel il appartient, Perenco France dénombre 31 nationalités parmi ses effectifs en 2023.

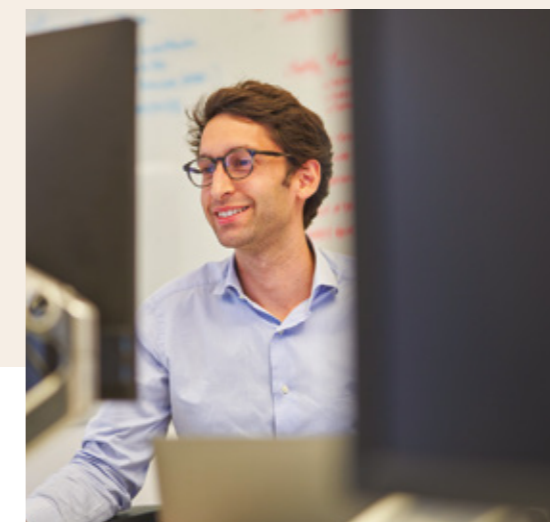
▷ Répartition hommes / femmes des effectifs

En 2023, la répartition des effectifs hommes-femmes dans les populations « expatriés en rotation », « expatriés » et « contrats nationaux » a progressé pour toutes les catégories. Cette augmentation est particulièrement marquée chez la population des hommes expatriés en rotation, qui est montée de 7% suite à des besoins accrus dans certains domaines d'expertise et l'expansion des opérations locales.



▷ Promotion du lien Nation-armée

Perenco France soutient et promeut le lien entre la Nation et les forces armées. À cet égard, des congés sans solde sont accordés aux collaborateurs afin de les accompagner dans leur engagement au sein des réserves de l'armée.



Qualité de vie au travail

POLITIQUE

Afin de favoriser la qualité de vie au travail (QVT), Perenco France accorde une grande importance à

l'équilibre vie professionnelle / vie personnelle et à la convivialité. Ses initiatives s'articulent autour de trois grands axes : le soutien à la vie familiale, la promotion de la pratique sportive et la communication interne.

ACTIONS

▷ Concilier travail et vie familiale

Nos collaborateurs ayant des enfants âgés de 4 mois à 3 ans bénéficient de deux initiatives permettant de concilier travail et responsabilités familiales. Nous mettons à leur disposition des places dans des crèches d'entreprise du réseau Babilou (neuf berceaux réservés) et leur proposons une solution de garde d'urgence, en cas d'indisponibilité de leur mode de garde habituel.

Par ailleurs, à l'occasion de Noël, nous organisons depuis 2021, la « Journée des enfants Perenco » autour d'ateliers créatifs.

▷ Favoriser la pratique sportive

Perenco France a mis en place des mesures pour développer et encourager la pratique d'une activité sportive pour toutes et tous, régulière et adaptée.

Outre le soutien aux abonnements en salle de sport, les salariés peuvent accéder à des séances sportives encadrées par un coach et des cours de yoga hebdomadaires.

Perenco France soutient également la participation de ses employés à des événements de courses à pied. En 2023, 136 de ses collaborateurs ont pris part aux événements suivants :

- Semi-Marathon de Paris (05/03/23)
- 10km Paris Adidas (11/06/23)
- 15km de Versailles (25/06/23)
- 20km de Paris (08/10/23)
- Cross du Figaro (27/11/23)

▷ Communication interne

Perenco France accorde une importance primordiale au dialogue social et à l'environnement de travail de ses collaborateurs. À ce titre, l'entreprise souhaite une communication ouverte et constructive qui permet ainsi de recueillir les retours des collaborateurs et d'adapter les pratiques en conséquence. Perenco France organise les élections professionnelles conformément à la réglementation.

RÉSULTATS

Nos efforts en matière de QVT se reflètent par un taux de turnover en baisse, passant de 9.9% en 2022 à 9.1% en 2023.

Les mesures visant à proposer un cadre de travail stimulant et responsabilisant permettent d'augmenter l'attractivité de Perenco France en tant qu'employeur et ainsi de soutenir les recrutements.



Soutenir le développement local

À travers ses services, Perenco France accompagne des sociétés du Groupe dans les initiatives et partenariats qu'elles souhaitent mettre en place avec des associations qui partagent les objectifs du Groupe et souhaitent contribuer à l'amélioration des conditions de vie et à la promotion du développement des communautés locales. En 2023, les équipes RSE de Perenco France ont supporté plus de 322 projets à travers le Groupe.

POLITIQUE

La politique de soutien aux communautés locales se décline en cinq axes choisis pour leur proximité avec les activités et les valeurs du groupe Perenco et/ou les besoins de ces communautés :



ACTIONS ET RÉSULTATS

Environnement

Au-delà des actions de soutien aux sociétés opératrices du groupe Perenco, l'engagement de Perenco France en faveur de l'environnement se manifeste par des initiatives telles que le recyclage des déchets plastiques dans les bureaux parisiens.

En 2023, des collecteurs de bouchons en plastique ont été mis en place dans les espaces caféteria. Une fois qu'un volume suffisant a été accumulé, les bouchons sont récupérés par l'association Bouchons d'Amour, qui les revend pour financer l'acquisition de matériel pour les personnes en situation de handicap. La première livraison est prévue en 2024.

Perenco France également une association française qui lutte contre la pollution plastique dans le but de préserver le vivant via le financement des carburants nécessaires au fonctionnement de ses

différentes missions navales et, en échange, les membres de l'association présentent une ou deux fois par an un état des lieux de leurs projets aux collaborateurs de Perenco France.

En 2023, la contribution apportée, entre autres, par Perenco France a permis à l'association d'atteindre les objectifs suivants :

- 133 dépollutions organisées et 8 tonnes de déchets ramassés
- 4 562 personnes sensibilisées
- 82 bénévoles engagés sur le terrain

Contributions structurelles

Les contributions structurelles aux infrastructures clés des communautés locales sont perçues par le Groupe comme une étape essentielle pour promouvoir un développement durable et renforcer le bien-être social.

FAVORISER L'ACCÈS DES POPULATIONS LOCALES À L'ÉNERGIE : L'ÉLECTRIFICATION DE MOUNDOU

En 2023, avec le soutien des équipes techniques de Perenco France, la société opératrice du groupe Perenco au Tchad a installé et mis en service deux installations clés pour la localité de Moundou :

- Un groupe électrogène d'une puissance de 2 MW.
- Une turbine d'une puissance de 4MW.

Alimenté par le gaz de production des champs voisins opérés par la société opératrice du Tchad depuis le mois de juin 2022, ces projets visent à fournir de l'électricité et à apporter un éclairage permanent à la ville de Moundou, seconde plus grande ville du pays, transformant la vie de ses quelques 120 000 habitants.

Par ailleurs, l'électricité produite permet d'économiser du gazole qui

aurait été utilisé pour alimenter des groupes électrogènes. L'économie de CO₂ est estimée à 24 000 tonnes par an.

L'expertise technique de Perenco France a joué un rôle essentiel dans la réalisation de ce projet. En effet, les ressources ingénieurs de Perenco ayant déjà conduit des projets d'approvisionnement d'électricité dans les villes de Libreville et Port Gentil au Gabon, ainsi que Muanda en RDC, ont été mobilisées.

De plus, ce projet a également contribué aux ambitions RSE de Perenco en fournissant de l'électricité à l'hôpital régional et en soutenant le développement économique et entrepreneurial de la région.



Autonomisation

L'autonomisation entre pleinement dans les valeurs d'accompagnement et de soutien de Perenco France envers les populations en France et dans les zones d'intervention de ses salariés. Par ce biais, Perenco France contribue à valoriser les ressources locales et à créer un cercle vertueux en créant des emplois pérennes par l'éducation et l'entrepreneuriat.

Soutien aux élèves boursiers en France

Depuis 2005, Perenco France est partenaire de la fondation Tuck, qui a pour mission principale de développer la coopération internationale en matière de formation et de recherche dans les domaines de l'énergie et du Développement durable et sponsorise des élèves boursiers chaque année.

Au cours de l'année 2023, Perenco France a parrainé au total 10 étudiants, dont 4 ayant fini leurs études cette année-là et 5 nouveaux contrats.

Soutien aux entrepreneurs

Perenco soutient différents projets d'entrepreneurs et renouvelle ses engagements afin de créer un impact long-terme.

PANIER DÉCOUVERTE



La Coopérative Tuan

La Coopérative Tuan a été fondée en 2019 par An Van Tuan, un jeune issu de la communauté de Van Ban, province Lao Cai, Vietnam. Dans le cadre de son développement, Tuan a accédé à une formation à l'entrepreneuriat, délivrée par l'IECD (Institut Européen de Coopération et de Développement).

Ce programme, financé par Perenco Vietnam, permet d'accompagner le micro-entrepreneur au développement de son entreprise et à la pérennisation de son activité.

Aujourd'hui, la Coopérative Tuan est dynamique et emploie plusieurs personnes de la communauté locale.

Avec pour objectif de soutenir les entrepreneurs locaux déjà identifiés par le groupe Perenco et de renforcer ainsi sa démarche sociétale, Perenco France a relancé le projet "Panier Découverte" en 2023.

Après un succès initial en 2022, Perenco France a été encouragé à pérenniser cette expérience, en col-

laboration avec les sociétés opératrices du Groupe.

En 2023, ce sont près de 250 paniers qui ont été distribués auprès de collaborateurs à Paris.

Au total, 8 producteurs ont été sollicités, dans 8 pays différents (Cameroun, Colombie, Congo, Gabon, Guatemala, RDC, Tunisie, Vietnam).

Le thé fait partie des produits que cet entrepreneur fabrique.

Dans le cadre du Panier Découverte, Perenco France a passé des commandes afin de présenter le projet à ses collaborateurs, et soutenir cet entrepreneur motivé et inspirant, ainsi que pour les jeunes gens issus de Van Ban.

En 2023, avec le support des ressources RSE du bureau d'études de Paris, les sociétés du groupe Perenco au Cameroun, au Congo et en RDC accompagnent des pisciculteurs locaux à se développer à travers :

- des formations théoriques et pratiques pour améliorer les pratiques de production comme le sexage, le contrôle de croissance, la mise en charge des étangs, la reproduction etc.
- une assistance technique et des conseils en nutrition pour les producteurs et les entreprises qui souhaitent fabriquer de l'aliment local pour les pois-

sons. L'objectif est de produire de l'aliment à partir de matières premières disponibles localement, comme la drêche de brasserie et le son fin de blé.

- des expérimentations dans les fermes afin de tester différentes formulations d'aliments (en granulés et sous forme de farine), notamment les fabrications locales.

Perenco France apporte un support technique et de conseil aux sociétés opératrices du Groupe, pour l'identification des projets, leur développement et leurs orientations.

SENSIBILISER LES EMPLOYÉS DE PERENCO FRANCE À LA RSE : INSTALLATION D'UNE STRUCTURE D'AQUAPONIE DANS LES BUREAUX



racines des plantes étaient immergées dans l'eau, absorbant ainsi les nutriments provenant des poissons. Cette approche crée un système circulaire où les poissons fournissent des rejets riches en azote, les bactéries convertissent ces déchets en nitrates, et les plantes utilisent ces nitrates comme nutriments pour leur croissance.

Ce système écologique présente de nombreux avantages, notamment en favorisant les circuits courts et en limitant les émissions de CO₂ liées au transport. De plus, l'aquaponie peut être utilisée pour nourrir des populations isolées, telles que celles vivant sur des îles ou dans des régions éloignées des grandes villes. Des projets d'aquaponie sont développés dans les sociétés du groupe Perenco afin de soutenir ces communautés en fournissant une source locale et durable de nourriture.

La technique et le bassin ont été présentés par un intervenant aux collaborateurs de Perenco France en juin 2023.

En 2023, afin de sensibiliser les employés aux techniques aquacoles, un bassin d'aquaponie avec des poissons d'ornement a été aménagé dans la cour extérieure des bureaux à Paris. Cette initiative vise à faire découvrir aux collaborateurs et aux visiteurs cette technique innovante, tout en permettant une meilleure

compréhension des projets d'aquaponie menés par le Groupe et auxquels les ressources RSE de Perenco France apportent leur soutien.

L'aquaponie est une méthode de culture ancienne qui associe l'élevage de poissons et la culture de plantes. Dans les anciennes civilisations, les

Santé

Perenco France s'investit dans des programmes visant à renforcer la qualité et la capacité de prise en charge des structures de santé locales et soutient des projets majeurs des sociétés opératrices du Groupe en apportant un soutien en termes d'infrastructures et de programmes de formation pour le personnel médical. Pendant la pandémie de COVID-19, Perenco France a soutenu le développement de laboratoires dans les pays de ses sociétés opératrices et travaille maintenant sur un projet utilisant les équipements déployés en 2020 pour dépister la tuberculose et l'ulcère de Buruli¹.



¹L'ulcère de Buruli est une maladie infectieuse causée par une bactérie qui affecte principalement la peau et les tissus sous-cutanés, entraînant des ulcères cutanés souvent graves.

PROMOUVOIR L'ACCÈS À LA SANTÉ AUPRÈS DES COMMUNAUTÉS LOCALES



En 2022, avec le soutien des ressources de Perenco France responsables de la santé, le groupe Perenco a entrepris la conversion de ses laboratoires COVID-19 en Afrique en centres de dépistage de la tuberculose en raison des similarités des techniques de dépistage. Cette année-là, les tests de dépistage ont été lancés au Gabon et en RDC, atteignant un total de 697 dépistages.

Le groupe Perenco a également adhéré à l'initiative "Ending Workplace Tuberculosis" (EWTB) lancée par le Forum économique mondial. En 2022, le projet de dépistage a été reconnu dans le rapport EWTB comme un modèle de bonnes pratiques.

Le groupe Perenco a élargi son expertise en matière de dépistage au Congo pour inclure l'ulcère de Buruli. En 2023, 62 dépistages ont été effectués et 1 cas positif a été identifié, pris en charge et traité.

En 2023, les laboratoires du Cameroun et du Congo ont rejoint cette initiative pour étendre son impact. Dans les quatre pays, 4 489 tests ont pu être effectués, soit six fois plus qu'en 2022. Parmi la population testée, 114 cas positifs ont été détectés et sont actuellement traités, conformément aux protocoles nationaux, par les services de santé publics compétents.

	Tests en 2022	Tests en 2023
Cameroun		238
Congo		67
Gabon	67	1 739
RDC	652	2 445
TOTAL	697	4 489

œuvres caritatives

Le soutien à des œuvres caritatives fait également partie de la politique de développement local de Perenco France, qui y participe activement en sollicitant ses collaborateurs.

COURSE DES LUMIÈRES

Avec plus d'un million d'euros collectés au profit d'organismes de santé depuis 2010, la Course des Lumières est un événement national de sensibilisation autour de la lutte contre le cancer.

En 2023 et pour la seconde fois, une équipe Perenco France composée de 40 personnes, a participé à cet événement.

Dons et parrainages

Chaque année des collectes de dons au bénéfice de populations défavorisées en France ou dans les pays d'implantation des sociétés opératrices du groupe Perenco sont menées par Perenco France :

• **Rentrée scolaire** : collecte de livres et matériels scolaires auprès des employés pour envoi à des structures dans le besoin en 2023 :

318kg de matériels collectés

658 livres ont été collectés à destination d'écoles en Afrique

• **Noël** : collecte de jouets et vêtements auprès de nos employés pour envoi à des structures dans le besoin :

En 2023, **150,5kg** récoltés à destination du Congo, de la RDC et du Tchad.

• **Lunettes** : partenariat avec un opticien en France afin de collecter des lunettes de seconde main.

Depuis le début de ce projet :

4 007 paires de lunettes de seconde main

ont été envoyées dans des centres capables de les remettre en état et les offrir à des personnes dans le besoin, situées non loin des opérations du Groupe. Les opticiens et ophtalmologistes compétents sur place effectuent ensuite le travail d'adaptation du matériel au patient ;

En 2023, **2 811** paires de lunettes envoyées à destination du Cameroun, du Congo, du Gabon et de la RDC.

Perenco France est engagé dans des partenariats mécénat long terme :

• **Les Enfants de l'Ovale** : Depuis 2005, Perenco France soutient l'association des enfants de l'Ovale qui promeut l'accès et la pratique du sport pour les enfants issus de quartiers difficiles au Bénin, en Côte d'Ivoire, en France, à Madagascar, au Mali, au Maroc, au Niger et au Sénégal.

En 2023, une cagnotte a été lancée auprès des employés au profit de l'association des enfants de l'Ovale. La somme collectée auprès des employés a été doublée par Perenco France avant d'être remise à l'association.

• **Mécénat Chirurgie Cardiaque, Enfants du Monde** : Perenco France est également le partenaire de la soirée de l'association de Mécénat Chirurgie Cardiaque depuis 2016 et y assiste en tant que donateur.



Intégrer le Développement durable dans notre gouvernance et nos processus

Les orientations en matière de Développement durable sont établies par le groupe Perenco¹, et sont mises en œuvre par les différentes Directions techniques de Perenco France, telles que la Direction juridique, la Direction projets et la Direction des ressources humaines. Les actions entreprises sont validées par la Direction générale France.

LA GOUVERNANCE DÉVELOPPEMENT DURABLE CHEZ PERENCO



Dans le cadre de ces réalisations, une équipe RSE dédiée au sein de la Direction des ressources humaines de Perenco France joue un rôle clé. Cette équipe participe activement au soutien technique des sociétés du Groupe, notamment en ce qui concerne l'identification et le suivi des partenariats pour les projets de développement local.

Afin de revoir les actions de la stratégie de Développement durable de Perenco France, d'examiner les risques et opportunités, de surveiller la performance, de discuter de la communication et de l'engagement, le Comité de Développement durable de Perenco France se réunit 4 fois par an.

Le comité est composé du Directeur qualité, hygiène, sécurité et environnement, du Directeur juridique, du Directeur des ressources humaines, du Directeur RSE, et du Directeur des services généraux.



4

Mettre en œuvre des pratiques durables

¹ Voir *Perenco Sustainability report 2023*

Garantir l'éthique et la transparence dans la conduite de nos affaires

Les relations d'affaires avec les salariés, les clients, les fournisseurs, les partenaires et les administrations publiques sont guidées par les principes énoncés notamment dans la charte éthique, déclinée dans chaque société du Groupe.

En 2023, le groupe Perenco a entrepris un plan de revue globale de son programme de conformité afin de renforcer sa gouvernance entre les différentes sociétés du Groupe, prévenir et ainsi réduire les risques et améliorer l'efficacité opérationnelle.

Cette revue implique le développement d'un certain nombre d'outils notamment de cartographie et de prévention des risques, donnant lieu à un e-learning sur l'ensemble des sujets relatifs à la conformité, les risques de corruption, le respect des process et plus généralement la charte éthique (voir ci-dessous).

En 2024, dans le prolongement de l'affirmation de ses principes éthiques, le Groupe a souhaité compléter sa charte d'un neuvième pilier axé sur les droits de l'homme, l'esclavage moderne et le travail forcé.

Ce nouveau pilier reflète l'engagement de toujours du groupe Perenco envers le respect, la protection et la promotion des droits fondamentaux de toutes les personnes concernées par ses activités, y compris ses employés, ses partenaires commerciaux et les communautés locales.

Charte éthique Perenco

1 RESPECT DES RÉGLEMENTATIONS EN VIGUEUR	2 RELATIONS DE TRAVAIL ÉQUITABLES	3 LUTTE CONTRE LE TRAFIC D'INFLUENCE ET LA CORRUPTION	4 LUTTE CONTRE LES CONFLITS D'INTÉRÊT
Le personnel, dans le cadre de ses missions ou de ses détachements, se doit de respecter la réglementation du pays dans lequel il exercera sa fonction.	Tous les salariés de Perenco doivent être traités avec dignité et respect ; la sélection, la promotion, la rémunération et la mise en œuvre d'éventuelles sanctions disciplinaires du personnel ne doivent être fondées que sur un principe d'égalité, selon des paramètres liés à la compétence professionnelle. Un environnement de travail libre de toute discrimination et de tout harcèlement est ainsi assuré. Ces principes s'appliquent aux partenaires commerciaux et communautés locales.	Perenco s'assure que les paiements réalisés dans le cadre de son activité soient conformes aux réglementations en vigueur concernant les paiements illégaux, le trafic d'influence et la corruption. À cet effet, Perenco a mis en place des procédures d'achat strictes incluant notamment une procédure d'analyse des risques et la vérification de l'identité des fournisseurs, un suivi comptable rigoureux et des méthodes de paiement sécurisées.	Toute forme de relation, qu'elle soit d'affaires ou financière avec des fournisseurs, des clients ou des concurrents, qui pourrait influencer ou sembler influencer le jugement des salariés est interdite.
5 EXACTITUDE DES DOCUMENTS FINANCIERS ET COMPTABLES	6 CONFIDENTIALITÉ DES INFORMATIONS COMMERCIALES	7 RESPECT DES RÈGLES DE DROIT DE LA CONCURRENCE ET DE PRATIQUES ABUSIVES	8 TRANSPARENCE
Toutes les informations financières de la société ainsi que sa comptabilité doivent être exactes, complètes, transparentes et conformes aux principes comptables généralement acceptés ainsi qu'à la politique de Perenco en la matière.	Il est interdit de divulguer des informations confidentielles relatives à Perenco à une personne extérieure à la société, à moins d'en avoir l'autorisation écrite préalable. L'obligation de garder ces informations confidentielles survit à la résiliation ou la fin des contrats. Les informations confidentielles communiquées par des fournisseurs, partenaires, ou clients, sont traitées comme des informations confidentielles.	Perenco veille à respecter la réglementation en la matière afin d'assurer une concurrence équitable entre les entreprises.	Perenco encourage son personnel à signaler toute violation ou doute concernant la charte éthique, dans un esprit d'ouverture et de transparence ; différents départements sont mobilisés et sollicités par le personnel en cas d'incident (département des ressources humaines, département juridique...).

Présentée à chaque nouveau collaborateur lors de la phase d'intégration, la charte éthique fait l'objet d'un déploiement opérationnel en quatre étapes :

1 SENSIBILISATION

Panneaux d'affichage au sein des bureaux pour une sensibilisation quotidienne des collaborateurs et le renforcement de leurs capacités de réaction en cas d'incident. Tout manquement aux principes éthiques fait l'objet de sanctions disciplinaires pouvant aller jusqu'au licenciement.

2 CONTRACTUALISATION

Incorporation systématique des principes de la charte éthique dans les différents contrats conclus par Perenco France. Nos fournisseurs, partenaires, mandataires et conseillers sont ainsi tenus de se conformer à nos lignes de conduite.

3 FORMATION

Formation régulière du personnel à risque aux principes éthiques et à la lutte contre la corruption.

4 AUDITS

Vérification de l'intégrité de nos clients et fournisseurs au travers d'outils et services, conformément à la procédure « Know Your Customer ».

En 2023, **63%** des nouveaux collaborateurs ont suivi cette journée d'intégration et reçu cette sensibilisation spécifique aux principes éthiques et de conformité prônés par le Groupe.

Plusieurs modules de e-learning dédiés notamment au programme de conformité, la prévention et la lutte contre la corruption et à la charte éthique sont en cours de développement afin de généraliser la formation et optimiser la prévention des risques.

En 2024, ces modules de e-learning seront accessibles à toutes les sociétés du Groupe, dont Perenco France et seront adaptés, le cas échéant, aux exigences et spécificités locales. Ils seront déployés auprès des employés via la plateforme de e-learning interne, PeTra.



Promouvoir le Développement durable au sein de notre chaîne d'approvisionnement

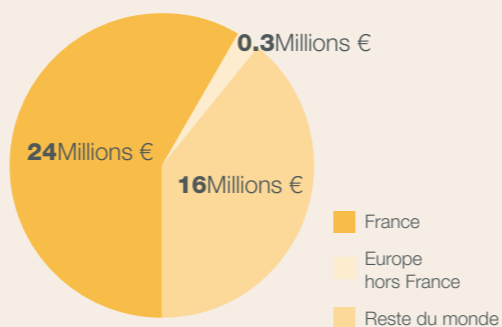
Conscient de sa responsabilité vis-à-vis de ses sous-traitants et fournisseurs, Perenco France s'efforce de bâtir une chaîne de valeur durable et responsable, et de faire progresser ses partenaires lorsque cela est possible.



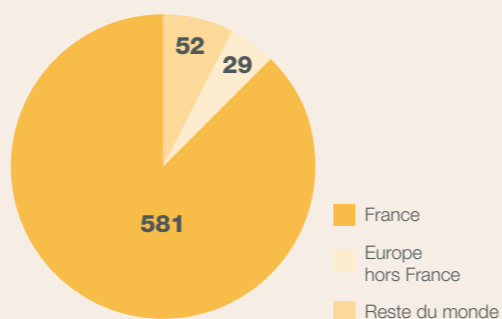
Afin de s'assurer de bâtir des relations avec des fournisseurs responsables, les clients, fournisseurs et prestataires sont évalués en matière d'intégrité. Ces évaluations sont réalisées depuis 2020 par un tiers (Dun & Bradstreet).

En 2023, Perenco France a déployé une plateforme de gestion des fournisseurs, permettant la simplification des échanges d'informations avec ses prestataires et partenaires commerciaux lors de leur sélection. Cette plateforme permet notamment de faciliter l'enregistrement des fournisseurs, de suivre toutes les actions effectuées sur leurs comptes, d'automatiser l'évaluation des risques associés et de conserver la trace de tout le circuit de leur validation avant tout démarrage d'une relation d'affaires.

ORIGINE GÉOGRAPHIQUE DES ACHATS



NOMBRE DE FOURNISSEURS PAR ZONE



Une grande importance est attachée à l'établissement de relations durables avec les sous-traitants et fournisseurs. Perenco France s'engage de ce fait à respecter les délais de paiement convenus :

96% DES FACTURES FOURNISSEURS ONT ÉTÉ RÉGLÉES AVANT 30 JOURS FIN DE MOIS EN 2023

Enfin, soucieux de sa responsabilité sociale et territoriale, Perenco France privilégie les achats auprès de fournisseurs locaux :

59% DES ACHATS ONT ÉTÉ EFFECTUÉS EN FRANCE EN 2023 contre 50% l'an dernier



TRAVAILLER AVEC LES PRODUCTEURS LOCAUX : BIEN O BOULOT (BOB)

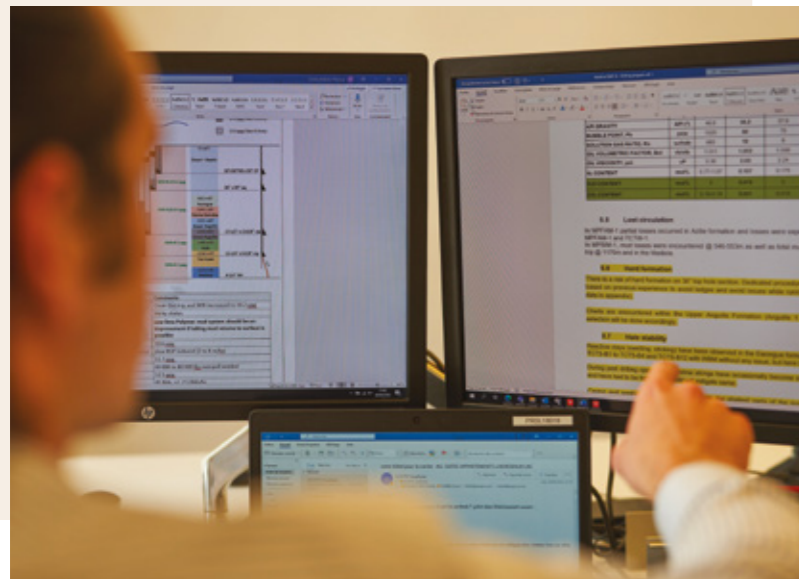


BOB
Bien O Boulot

Faire appel à un service de livraison tel que BOB vise à promouvoir la santé et le bien-être des employés tout en favorisant des solutions locales. En effet, 77 % des producteurs avec lesquels travaille BOB sont français, et 20 % sont européens.

Depuis janvier 2019, Perenco France reçoit de « Bien O Boulot » des livraisons de corbeilles de fruits frais BIO qui sont ensuite redistribués dans les espaces cafétéria des bureaux.

Depuis 2019, Perenco France a reçu un total de 3 006 paniers, soit plus de 29 484 kg de fruits produits localement, qui ont été consommés par ses collaborateurs.



Note de méthodologie

CADRE DES THÉMATIQUES ABORDÉES DANS CE REPORTING EXTRA-FINANCIER

Parmi les thématiques obligatoires selon la Déclaration de Performance Extra-Financière (DPEF), qui sert de trame à ce rapport RSE, certaines ne s'appliquent pas aux activités de Perenco France.

Ainsi, Perenco France n'estime pas être porteur de risque ou d'opportunité majeurs sur les sujets de lutte contre le gaspillage alimentaire, la précarité alimentaire, le respect du bien-être animal et le respect d'une alimentation responsable, équitable et durable.

MÉTHODOLOGIE DE COLLECTE DES INDICATEURS DE SUIVI

Ce rapport se focalise sur les enjeux, risques, politiques et résultats du périmètre de Perenco France en matière de Développement durable, déclinés notamment à partir du cadre Développement durable du groupe Perenco. La chaîne de valeur élargie est quant à elle traitée et consultable au niveau du Groupe.

Périmètre et méthodes de consolidation des indicateurs clés

Les indicateurs clés sélectionnés pour ce rapport correspondent au périmètre de l'entité légale Perenco ayant son siège en France (i.e. Perenco France).

Pour chaque indicateur, une méthodologie précise de calcul est définie dans ce chapitre. Lorsque les données mesurées ne sont pas disponibles, Perenco France produit des estimations.

Responsabilités et contrôles

Perenco France a mis en place un comité en charge de l'établissement de la DPEF et du pilotage des actions, auquel participent les Directions opérationnelles concernées, sous la responsabilité de la Direction générale. Chaque Direction opérationnelle est responsable de l'établissement des données, lesquelles sont consolidées et revues par la Direction financière. La Direction générale valide le document final.

Définition des indicateurs publiés dans ce document

Pilier 1 : Répondre aux enjeux climatiques

Les émissions de CO₂ reportées dans la section « Fonctionnement propre » correspondent aux émissions du scope 1 (émissions directes), du scope 2 (émissions indirectes associées à l'énergie) et du scope 3 du bureau d'études Perenco France. Ce bilan a été réalisé conformément aux normes BEGES (Bilan d'émissions de Gaz à Effet de Serre) de l'ADEME (Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie) et à la norme ISO 14064. Ce bilan couvre les émissions de scopes 1, 2 et 3.

Les consommations d'électricité et de gaz naturel du siège correspondent à la quasi-totalité des émissions de GES liées aux bureaux. Les facteurs d'émissions retenus correspondent aux facteurs d'émissions disponibles sur Base Carbone (dernière mise à jour disponible, soit 2021 pour l'électricité et 2022 pour le gaz naturel). Ces émissions ont été comptabilisées par un cabinet spécialisé (EcoAct) sur la base de justificatifs fournis par EDF et figurent dans le bilan de l'ADEME.

Les émissions de CO₂ du scope 3 ont été calculées sur la base de 16 facteurs. Les principaux étants : les déplacements professionnels (incluant les déplacements domicile-travail), l'achat de produits et les biens immobilisés. Pour les déplacements professionnels, achats de produits et biens immobilisés, le calcul a été fait sur la base de factures. En ce qui concerne les déplacements domicile-travail, une estimation a été faite sur la base d'un questionnaire rempli par les employés.

Concernant les déplacements professionnels, la méthodologie du BEGES admet un pourcentage d'incertitude de 43% lié aux gaz exclus du protocole de Kyoto et comprend les fuites, les émissions non énergétiques, les trainées de condensation des avions etc.

Pour le scope 3, la méthodologie employée se base elle aussi sur le BEGES de l'ADEME qui est disponible en ligne.

Les émissions de CO₂ reportées dans la section « Contribution à la réduction des émissions de CO₂ du groupe Perenco » correspondent à des informations indicatives de tonnes équivalent CO₂ évitées à la suite des recommandations de Perenco France mises en œuvre dans les projets conduits par les sociétés du Groupe. Elles correspondent à des estimations réalisées en interne selon les facteurs d'émission suivants :

FACTEURS D'ÉMISSIONS	SOURCE
2,8 tonnes éq.CO ₂ par m ³ de MGO	Ministère de l'environnement, de la lutte contre les changements climatiques, de la faune et des parcs (MELCCFP). Guide de quantification des émissions de gaz à effet de serre, 2022, 114 p. - ISBN 978-2-550-93429-5 (PDF) Dépôt légal - 2022 Bibliothèque et Archives nationales du Québec
3,2 kg éq.CO ₂ /litre de mazout lourd 2,709 kg éq.CO ₂ /litre - consommation de navires à moteur diesel	
418 g de CO ₂ par kW.h électrique produit par une centrale électrique au gaz	Base Carbone de l'ADEME, dernières données à jour au 31/08/2023
730 g de CO ₂ par kW.h électrique produit par une centrale électrique au fioul	

Incertitudes

Les méthodologies de comptabilité carbone et les systèmes de reporting utilisés dans le cadre du BEGES contiennent certaines limites et donc un pourcentage variable d'incertitude.

Les facteurs majoritaires sont les suivants :

- Incertitude sur les facteurs d'émissions génériques utilisés dans le calcul, qui dépend de la fiabilité et de la méthodologie utilisée dans le calcul de ce facteur d'émission (facteur externe).
- Incertitude sur les données d'activités collectées selon la disponibilité, la qualité et la précision de ces données (facteur interne). La prise d'hypothèse en l'absence de données réelles augmente l'incertitude.

Pilier 2 : Protéger nos effectifs et préserver la nature

À propos des taux de fréquence (nombre d'accidents par million d'heures travaillées) et de gravité (nombre de jours d'arrêt de travail par millier d'heures travaillées) reportés dans cette section, les heures travaillées correspondent à (1) la durée légale normative des contrats de travail pour les employés des bureaux de Paris (y compris les stagiaires et alternants) et expatriés, (2) aux heures de mission pour les rotationnaires. Le nombre de jours d'arrêt dus à un accident du travail correspond à des jours calendaires. Les cas de COVID-19 n'ont pas été considérés comme des accidents de travail. Le premier jour d'arrêt pris en compte correspond à la date de début de l'arrêt de travail supporté par

un justificatif du corps médical : le dernier jour correspond à la fin de l'arrêt de travail selon ce même type de justificatif.

Concernant les données de formation :

- Les données concernant les formations en e-learning sont extraites de la plateforme de e-learning interne de Perenco (Petra), laquelle ne fournit pas de données historiques : les données sont donc fournies en cumul à date ;

- Les données concernant les formations certifiantes sont suivies nominativement et sur la base des justificatifs fournis par les tiers responsables de dispenser ces formations ;

- Les données concernant les formations dispensées en présentiel et en interne par Perenco France sont basées sur des fichiers de suivi internes.

Les données concernant la participation des employés à la journée d'intégration ne couvrent que les contrats à durée déterminée (CDD) et les contrats à durée indéterminée (CDI).

Concernant les visites médicales et activations de dossiers International SOS, les données proviennent de fichiers de suivis maintenus par Perenco France sur la base des informations fournies par des tiers (cabinet médical et la société International SOS).

Pilier 3 : Promouvoir le développement des employés et des territoires

Les données présentées page 29 concernent l'effectif total de Perenco France, qui comprend l'ensemble du personnel en activité titulaire d'un contrat à durée indéterminée ou déterminée (à l'exclusion des stagiaires et alternants) au 31 décembre de l'année 2023.

La mobilité géographique englobe les mobilités internationales et entre différents sites d'un même pays. Elle fait l'objet d'un double suivi : par le département finance, et par le département ressources humaines.

Le taux de turnover est calculé selon la formule suivante : $[(\text{Nombre d'arrivées sur l'année N} + \text{nombre de départs sur l'année N}) / 2] / \text{Effectif au 1er janvier de l'année N}$.

Pilier 4 : Mettre en oeuvre des pratiques durables

L'indicateur de participation au séminaire d'intégration des nouveaux entrants a été calculé comme suit : total net des intégrés retenus de Q1/N à Q1/N+1 inclus/le total net des salariés recrutés retenus de Q1/N à Q1/N+1 inclus. Le suivi de la participation est réalisé par les ressources humaines.

Indicateurs sociaux et environnementaux

INDICATEURS ENVIRONNEMENTAUX	2020	2021	2022	2023
CONSUMMATION ÉNERGÉTIQUE				
Gaz (kWh)	483 790	495 328	444 547	455 925
Électricité (kWh)	871 082	914 935	933 702	935 688
TOTAL (KWH)	1 354 872	1 410 263	1 378 249	1 391 613
EMPREINTE CARBONE				
Émissions directes de GES (tonnes CO ₂ e)	Non disponible	Non disponible	89	92
Émissions indirectes associées à l'énergie (tonnes CO ₂ e)	Non disponible	Non disponible	13	32
Émissions indirectes (scope 3)	Non disponible	Non disponible	Non disponible	10 873
DÉCHETS				
Poids des déchets recyclés (kg)	1 942,60	3 190,60	2 972,2	3 000,9
PRINCIPAUX DÉCHETS RECYCLÉS EN KG (équivalence en nombre de produits finis réalisés à partir de ces déchets)				
Papiers de bureau (61 ramettes)	249,6	260,6	188,4	338,4
Cartons (2914 cartons)	777,6	1123,7	1 342,2	1 516,2
Capsules Nespresso (26 vélos)	716,4	1127,6	699,4	901, 9
D3E (matières premières)	80,0	434,6	438,6	31,4
Cartouches (103 cartouches)	2,0	38,4	162,4	88,7

INDICATEURS SOCIAUX	2020	2021	2022	2023
Effectif total	746	748	789	835
Âge moyen	40,8	41,5	42,0	42,4
COMPOSITION DES EFFECTIFS PAR ANCIENNETÉ				
Moins de 2 ans	131	91	143	162
2/4 ans	214	259	202	157
5/9 ans	222	184	203	222
10/14 ans	75	98	122	167

INDICATEURS SOCIAUX	2020	2021	2022	2023
15/19 ans	68	72	66	61
Plus de 20 ans	36	44	53	66
COMPOSITION DES EFFECTIFS PAR RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE				
Afrique	416	428	455	474
Amériques	46	41	51	50
Asie	10	8	8	7
Bassin Méditerranéen	12	10	12	8
Europe	50	50	37	44
France	198	200	212	222
Multi-sites	14	11	14	30
TOTAL	746	748	789	835
COMPOSITION DES EFFECTIFS PAR RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE DES ROTATIONNAIRES				
Afrique	325	334	350	362
Amériques	25	20	32	32
Asie	0	0	0	0
Bassin Méditerranéen / Moyen Orient	3	2	3	2
Europe	3	4	5	6
Multi-sites	14	11	14	30
TOTAL	370	371	404	432
COMPOSITION DES EFFECTIFS PAR RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE DES EXPATRIÉS				
Afrique	91	94	108	112
Amériques	21	21	19	18
Asie	10	9	8	7
Bassin Méditerranéen / Moyen Orient	9	8	8	6
Europe	47	48	32	46
TOTAL	178	180	175	189

INDICATEURS SOCIAUX	2020	2021	2022	2023
DIVERSITÉ ET INCLUSION : RÉPARTITION DE L'EFFECTIF PAR NATIONALITÉ				
Afrique & Bassin Méditerranéen	16	14	14	24
Amériques	15	14	13	17
Asie	0	0	3	2
Europe	18	17	19	15
France	697	703	740	777
DIVERSITÉ ET INCLUSION : EFFECTIF MASCULIN				
Expatrié	171	171	167	179
Expatrié en rotation	367	367	399	426
National	159	156	160	164
TOTAL	697	694	726	769
DIVERSITÉ ET INCLUSION : EFFECTIF FÉMININ				
Expatrié	7	9	8	10
Expatrié en rotation	3	4	5	6
National	39	41	50	50
TOTAL	49	54	63	66
MOBILITÉ				
Effectif en mobilité fonctionnelle	32	61	44	48
Effectif en mobilité géographique	150	Non disponible	212	206
FORMATION				
Heures de formation (h)	5 516	3 267	5 752	20 108
Nombre de formations dispensées	194	159	305	883
Formations certifiantes suivies	79	65	73	226
% de masse salariale consacrée à la formation	1,46 %	1,30 %	2,56 %	7,23 %
Contrats de formation en alternance	7	9	5	8
MOUVEMENTS D'EFFECTIFS : RECRUTEMENTS (CDI)				
TOTAL	36	64	90	84

INDICATEURS SOCIAUX	2020	2021	2022	2023
MOUVEMENTS D'EFFECTIFS : RÉPARTITION DES DÉPARTS PAR MOTIFS				
Démissions	27	33	28	20
Fin de période d'essai	0	3	6	6
Licenciements pour d'autres causes	18	6	2	9
Ruptures conventionnelles	11	17	14	3
Fin de CDD	4	0	2	6
Fin de contrat d'apprentissage	2	3	3	3
Licenciements, dont départ à la retraite	2	2	1	2
Décès	2	1	0	2
TOTAL	66	65	56	51

INDICATEURS DE SÉCURITÉ	2020	2021	2022	2023
ACCIDENTS DE TRAVAIL				
Taux de fréquence	2,04	0,67	1,33	2,52
Taux de gravité	0,31	0,09	0,04	0,17

INDICATEURS SOCIÉTAUX	2020	2021	2022	2023
ÉTHIQUE				
Part des nouveaux collaborateurs ayant suivi la formation à la charte éthique	Non disponible	Non disponible	63 %	63 %
ACHATS RESPONSABLES : ORIGINE DES ACHATS				
France (k€)	10 238	11 340	18 655	23 817
Europe (hors France) (k€)	14 557	13 060	17 858	16 248
Reste du monde (k€)	339	845	700	334
ACHATS RESPONSABLES : NOMBRE DE FOURNISSEURS PAR ZONE GÉOGRAPHIQUE				
France	357	418	517	581
Europe (hors France)	36	19	43	52
Reste du monde	20	41	16	29
FACTURES FOURNISSEURS RÉGLÉES AVANT 30 JOURS	Non disponible	Non disponible	95%	96%



KPMG S.A.
Tour Egho
2 avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris La Défense Cedex

Perenco

7, rue de Logelbach, 75017 Paris

Rapport de l'organisme tiers indépendant sur la vérification de la déclaration de performance extra-financière

Exercice clos le 31 décembre 2023

À l'assemblée générale de la société,

En notre qualité d'organisme tiers indépendant (« tierce partie ») de votre société (ci-après « entité »), accrédité par le COFRAC sous le numéro 3-1884¹, nous avons mené des travaux visant à formuler un avis motivé exprimant une conclusion d'assurance modérée sur les informations historiques (constatées ou extrapolées) de la déclaration de performance extra-financière, préparées selon les procédures de l'entité (ci-après le « Référentiel »), pour l'exercice clos le 31 décembre 2023 (ci-après respectivement les « Informations » et la « Déclaration »), présentée dans le rapport de gestion en application des dispositions des articles L. 225-102-1, R. 225-105 et R. 225-105-1 du code de commerce.

Conclusion

Sur la base des procédures que nous avons mises en œuvre, telles que décrites dans la partie « Nature et étendue des travaux », et des éléments que nous avons collectés, nous n'avons pas relevé d'anomalie significative de nature à remettre en cause le fait que la déclaration de performance extra-financière est conforme aux dispositions réglementaires applicables et que les Informations, prises dans leur ensemble, sont présentées, de manière sincère, conformément au Référentiel.

Préparation de la déclaration de performance extra-financière

L'absence de cadre de référence généralement accepté et communément utilisé ou de pratiques établies sur lesquels s'appuyer pour évaluer et mesurer les Informations permet d'utiliser des techniques de mesure différentes, mais acceptables, pouvant affecter la comparabilité entre les entités et dans le temps.

Par conséquent, les Informations doivent être lues et comprises en se référant au Référentiel dont les éléments significatifs sont présentés dans la Déclaration (ou disponibles sur le site internet ou sur demande au siège de l'entité).

¹ Accréditation Cofrac Inspection, n°3-1884, portée disponible sur le site www.cofrac.fr



Limites inhérentes à la préparation des Informations

Les Informations peuvent être sujettes à une incertitude inhérente à l'état des connaissances scientifiques ou économiques et à la qualité des données externes utilisées. Certaines informations sont sensibles aux choix méthodologiques, hypothèses et/ou estimations retenues pour leur établissement et présentées dans la Déclaration.

Responsabilité de l'entité

Il appartient à la direction de :

- sélectionner ou établir des critères appropriés pour la préparation des Informations ;
- préparer une Déclaration conforme aux dispositions légales et réglementaires, incluant une présentation du modèle d'affaires, une description des principaux risques extra-financiers, une présentation des politiques appliquées au regard de ces risques ainsi que les résultats de ces politiques, incluant des indicateurs clés de performance ;
- préparer la Déclaration en appliquant le Référentiel de l'entité tel que mentionné ci-avant ; ainsi que
- mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement des Informations ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

La Déclaration a été établie par le Conseil d'administration.

Responsabilité de l'organisme tiers indépendant

Il nous appartient, sur la base de nos travaux, de formuler un avis motivé exprimant une conclusion d'assurance modérée sur :

- la conformité de la Déclaration aux dispositions prévues à l'article R. 225-105 du code de commerce ;
- la sincérité des informations historiques (constatées ou extrapolées) fournies en application du 3° du I et du II de l'article R. 225-105 du code de commerce, à savoir les résultats des politiques, incluant des indicateurs clés de performance, et les actions, relatifs aux principaux risques.

Comme il nous appartient de formuler une conclusion indépendante sur les Informations telles que préparées par la direction, nous ne sommes pas autorisés à être impliqués dans la préparation desdites Informations, car cela pourrait compromettre notre indépendance.

Il ne nous appartient pas de nous prononcer sur :

- le respect par l'entité des autres dispositions légales et réglementaires applicables ;
- la conformité des produits et services aux réglementations applicables.

Perenco

Rapport de l'organisme tiers indépendant sur la vérification de la déclaration de performance extra-financière
Exercice clos le 31 décembre 2023

Dispositions réglementaires et doctrine professionnelle applicable

Nos travaux décrits ci-après ont été effectués conformément aux dispositions des articles A. 225-1 et suivants du code de commerce, et à la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette intervention, notamment l'avis technique de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes, *Intervention du commissaire aux comptes, intervention de l'OTI – Déclaration de performance extra-financière*, tenant lieu de programme de vérification, et à la norme internationale ISAE 3000 (révisée)².

Indépendance et contrôle qualité

Notre indépendance est définie par les dispositions prévues à l'article L. 821-28 du code de commerce et le code de déontologie de la profession. Par ailleurs, nous avons mis en place un système de contrôle qualité qui comprend des politiques et des procédures documentées visant à assurer le respect des textes légaux et réglementaires applicables, des règles déontologiques et de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette intervention.

Moyens et ressources

Nos travaux ont mobilisé les compétences de cinq personnes et se sont déroulés entre mars 2024 et juin 2024 sur une durée totale d'intervention de trois semaines.

Nous avons fait appel, pour nous assister dans la réalisation de nos travaux, à nos spécialistes en matière de développement durable et de responsabilité sociétale. Nous avons mené une dizaine d'entretiens avec les personnes responsables de la préparation de la Déclaration.

Nature et étendue des travaux

Nous avons planifié et effectué nos travaux en prenant en compte le risque d'anomalies significatives sur les Informations.

Nous estimons que les procédures que nous avons menées en exerçant notre jugement professionnel nous permettent de formuler une conclusion d'assurance modérée :

- Nous avons pris connaissance de l'activité de l'entité et de l'exposé des principaux risques ;
- Nous avons apprécié le caractère approprié du Référentiel au regard de sa pertinence, son exhaustivité, sa fiabilité, sa neutralité et son caractère compréhensible, en prenant en considération, le cas échéant, les bonnes pratiques du secteur ;
- Nous avons vérifié que la Déclaration couvre chaque catégorie d'information prévue au III de l'article L. 225-102-1 en matière sociale et environnementale, et comprend, le cas échéant, une explication des raisons justifiant l'absence des informations requises par le 2^{ème} alinéa du III de l'article L. 225-102-1 ;
- Nous avons vérifié que la Déclaration présente les informations prévues au II de l'article R. 225-105 lorsqu'elles sont pertinentes au regard des principaux risques ;
- Nous avons vérifié que la Déclaration présente le modèle d'affaires et une description des principaux risques liés à l'activité de l'entité, y compris, lorsque cela s'avère pertinent et

² ISAE 3000 (révisée) - Assurance engagements other than audits or reviews of historical financial information

proportionné, les risques créés par ses relations d'affaires, ses produits ou ses services, ainsi que les politiques, les actions et les résultats, incluant des indicateurs clés de performance afférents aux principaux risques ;

- Nous avons vérifié que la Déclaration comprend une explication claire et motivée des raisons justifiant l'absence de politique concernant un ou plusieurs de ces risques conformément au I de l'article R. 225-105 du code de commerce ;
- Nous avons consulté les sources documentaires et mené des entretiens pour :
 - apprécier le processus de sélection et de validation des principaux risques ainsi que la cohérence des résultats, incluant les indicateurs clés de performance retenus, au regard des principaux risques et politiques présentés, et
 - corroborer les informations qualitatives (actions et résultats) que nous avons considérées les plus importantes présentées en Annexe. Nos travaux ont été menés au siège de l'entité.
- Nous avons pris connaissance des procédures de contrôle interne et de gestion des risques mises en place par l'entité et avons apprécié le processus de collecte visant à l'exhaustivité et à la sincérité des Informations ;
- Pour les indicateurs clés de performance et les autres résultats quantitatifs que nous avons considérés les plus importants présentés en Annexe, nous avons mis en œuvre :
 - des procédures analytiques consistant à vérifier la correcte consolidation des données collectées ainsi que la cohérence de leurs évolutions ;
 - des tests de détail sur la base de sondages ou d'autres moyens de sélection, consistant à vérifier la correcte application des définitions et procédures et à rapprocher les données des pièces justificatives. Ces travaux ont été menés au siège de l'entité et couvrent 100% des données sélectionnées pour ces tests ;
- Nous avons apprécié la cohérence d'ensemble de la Déclaration par rapport à notre connaissance de l'entité.

Les procédures mises en œuvre dans le cadre d'une mission d'assurance modérée sont moins étendues que celles requises pour une mission d'assurance raisonnable effectuée selon la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes ; une assurance de niveau supérieur aurait nécessité des travaux de vérification plus étendus.

Paris la Défense, le 5 juillet 2024

KPMG S.A.

Signature
numérique
de Serge
Heidrich

Serge Heidrich
Associé



Brice Javaux
Expert ESG

Annexe

Informations qualitatives (actions et résultats) considérées les plus importantes

Mise en place d'une initiative de compensation financière des émissions carbone

Contribution active de Perenco France à la réduction des émissions de CO2 liées à l'activité du Groupe Perenco en développant des solutions innovantes, qui touchent directement aux appareils de production et à leur logistique

Étude de cas : démantèlement des plateformes

Etude de cas : soutien à une ONG locale chargée de la restauration d'un Parc national terrestre et marin

Etude de cas : Electrification de la ville de Moundou au Tchad

Vérification de l'intégrité des fournisseurs à travers des outils et services conformément à la procédure "Know Your Customer »

Part des achats effectués en France

Mise à jour régulière du Document Unique d'Evaluation des Risques Professionnels ("DUERP")

Nombre de bilan complet auprès du CBSA (Centre Bilans Santé Assurance) par mois

Total d'heures de formation santé-sécurité dispensées

Nombre de collaborateurs ayant réalisé une mobilité fonctionnelle

Existence d'un programme de sensibilisation et de formation en gestion d'un sinistre environnemental lors des missions sur site, et en gestion de crise

Actions de prévention des pandémies (sensibilisation au paludisme)

Indicateurs clés de performance et autres résultats quantitatifs considérés les plus importants

Emissions de CO₂ scope 1 et 2

Emissions de CO₂ liées aux déplacements (inclus dans le scope 3)

Effectif formé à la santé / sécurité sur l'année via des formations certifiantes (BOSIET-HUET, GEISIP, sécurité navires)

Effectifs

Taux de turnover

Nombre de mobilités géographiques

Taux de fréquence des accidents du travail avec arrêt

Taux de gravité des accidents du travail

Part des collaborateurs formés ou sensibilisés à la charte éthique (centrée sur les nouveaux entrants)



7 rue de Logelbach - 75017 PARIS
sustainability@perenco.com